

19^{me} ANNÉE - N° 62 - TRIMESTRIEL

JUILLET 1975

BULLETIN DE LIAISON DE

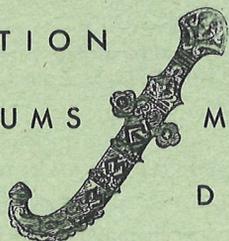
LA KOUUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS

DES GOUMS MAROCAINS

ET DES A. I.

EN FRANCE



Reconnue d'Utilité Publique - Décret du 25 Février 1958 - J.O. du 1^{er} Mars 1958

20, Rue Eugène Flachat - PARIS 17^e

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMLIA

FONDATEURS

Général LAHURE (†), Léonard GARRY (†), Pierre DURAND.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Général d'Armée A. GUILLAUME
Généraux GAUTIER (†) (4° G.T.M.), LEBLANC (1° G.T.M.),
BOYER de LATOUR (2° G.T.M.), MASSIET du BIEST (†) (3° G.T.M.),
PARLANGE (†) (4° G.T.M.), de SAINT BON (3° G.T.M.),
Colonel FLYE-SAINTE-MARIE. (†)

VICES-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (†), Georges CROCHARD, Général MELLIER (†).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Membres :

Général TURNIER (Président), Guy BOULA de MAREUIL, Bernard CHAPLOT, Gérôme de GANAY, Yves JOUIN, André MARDINI, André NOEL, Maître Pierre REVEILLAUD, André BUAT-MENARD, Madame BRAULT-CHANOINE, Clément TROUILLARD, Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Henri MULLER, Marcel JEAN-BAPTISTE, Léon MERCHEZ.

BUREAU

Président : Général TURNIER.

Vice-Président : André MARDINI.

Secrétaire Général : Gérôme de GANAY.

Trésorier Secrétaire-administratif : André BUAT-MÉNARD.

SECTIONS

b) Membres de droit :

Messieurs les Présidents des Sections de :

Alsace - Moselle - F.F.A. :	Roger DUMONT
Corse :	Commandant CAMPANA.
Lyon (Sud-Est) :	Colonel LE PAGE.
Marseille :	Colonel RIAUCOU.
Nice (Côte-d'Azur) :	Colonel SAMUEL.
Paris :	Cne Léon MERCHEZ.
Sud-Ouest :	Général SORE.
Vosges :	M. Georges FEUILLARD.

Commission Financière :

Général TURNIER (Président) ; André BUAT-MÉNARD, André NOEL, Mme BRAULT-CHANOINE, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

Comité de Direction et de Contrôle de Montsoreau :

Colonels BERTIAUX, JOUIN, JEAN-BAPTISTE, Commandant PASQUIER.

Entr'alde : Madame BRAULT-CHANOINE.

Porte-Fanion : Jacques WINTER.

Porte-Fanion suppléant : Bernard CHAPLOT.

Secrétariat : 20, rue E.-Flachat, PARIS-17°. Tél. 755.86.40. C.C.P. Paris 8813-50.

Cotisation annuelle : 30 F (dont service du bulletin : 20 F.)

Pour les membres à vie et les « Amis des Goums », le montant de l'abonnement au service du Bulletin est fixé à 20 F.

Pour tout changement d'adresse envoyer 1 F en timbres-poste.

Permanence : Mardi et vendredi, de 15 à 18 heures.

Réunion Amicale mensuelle : Le troisième mardi de chaque mois, de 18 à 20 heures, au Club « RHIN ET DANUBE », 20, rue Eugène Flachat, PARIS, 17°, Métro Pereire - Maréchal Juin.

Correspondance : Pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Secrétaire Général de La Koumlia, 20, rue Eugène Flachat, 75017 PARIS.

Prière de ne traiter qu'une question par correspondance.

SOMMAIRE

IN MEMORIAM

— Commandant Georges CROCHARD	4
— Monseigneur SOURIS	10
— Général Jean VAUGIEN	12
— Xavier DESIDERI	13
— Général Jacques BACHELOT	14
Souvenirs souriants sur la Père OTHON	15
La journée du 31 Mai à Montsoreau	16
Assemblée Générale Ordinaire de la Koumia	19
Démission du Général TURNIER	25

LA VIE DES SECTIONS

— Vosges	26
— Corse	27
— Sud-Ouest	28
Nice Cote-d'Azur	31
— Marseille	32
— Paris	34
Mémorial à la gloire de l'Armée d'Afrique	35
La Médaille des Goums	36
Il y à trente ans : La Victoire	37
L'action des Médaillés Militaires pour la Défense Nationale	39
XXXX ^e Congrès National des Médailles Militaires	40
Pour que survive la Koumia	44
Carnet des Goums	45
Bibliographie	46
Nouvelles des uns et des autres	47
Lois et Décrets	48

IN MÉMORIAM

LE COMMANDANT GEORGES CROCHARD

Vice-Président d'Honneur de la Koumia

Le Commandant Georges CROCHARD a été subitement enlevé à l'affection des siens et à celle des fervents amis qu'il comptait parmi les membres de la Koumia, le 2 Juin 1975.

Bien qu'il n'ait servi que quelques années dans les Goums et les A.I. du Maroc, il était une figure et un pilier de notre Association et nul ne fit plus que lui pour elle. Pourtant, le temps était lointain où il servait au Maroc : cinquante ans et plus. Mais il était profondément attaché à cette Afrique du Nord où il avait passé d'abord sa jeunesse et ensuite ses belles années de lieutenant. Et bien qu'il eût quitté de bonne heure l'armée et l'Afrique, il en fut marqué pour sa vie, en sorte qu'il était des nôtres, par tous les liens de l'affection et de la Tradition. Et il le prouva jusqu'à son dernier jour.

Ses obsèques eurent lieu à Paris, en l'Eglise Saint-François Xavier, sa paroisse, le vendredi 6 Juin. Le deuil était conduit par son gendre et sa fille, Monsieur et Madame PIEDELIEVRE (1), son beau-frère et sa sœur, le Colonel et Madame BATAILLE (2).

Ce fut le Général TURNIER, notre Président, qui rendit à Georges CROCHARD l'hommage que la Koumia devait à son Vice-Président d'Honneur, à cet ancien goumier de l'époque où le Maréchal LYAUTEY, pour l'honneur de la France et pour la meilleure des causes, accomplissait au Maroc cette œuvre riche de bienfaits et d'enseignements que la Koumia a aujourd'hui la charge de défendre en chaque occasion, non seulement contre l'oubli, mais aussi contre la malveillance et le mensonge ; puisque c'est la mémoire de ses défunts, celle de nos anciens qui est en cause ; puisqu'il importe que nous en soyions fiers, et que nous sachions bien pourquoi.

Voici l'allocution que prononça le Général TURNIER :

« Nous avons eu la joie, en présence de la Maréchale de LATTRE et de la Générale GUILLAUME, de fêter, en décembre dernier, les 80 années du Commandant Georges CROCHARD. Il était encore des nôtres, il y a quelques jours, à notre réunion annuelle à Montsoreau et nous l'avions trouvé, en ces heureuses circonstances si présent, alerte et enthousiaste, que nous ne pouvions penser à ce départ qui nous déchire le cœur.

« La fidélité de son amitié, jointe aux fruits de son expérience, resteront à jamais la consolation et la fierté de notre Association qui doit tant à son Vice-Président d'Honneur.

(1) 75, Avenue de Breteuil PARIS 15^e,

(2) OPIO (Alpes Maritimes) - 06.

« Dès le plus jeune âge, animé par l'exemple de son père, le Colonel CROCHARD qui a fait la plus grande partie de sa carrière aux Affaires Indigènes d'Algérie, il sent résonner en lui l'appel des Armes et sa vocation africaine se fait jour.

« Qu'il me soit permis de retracer trop brièvement sa carrière, droite comme une épée, au service de la France.

Après le récit de la carrière du disparu (que l'on retrouvera ci-dessous dans le témoignage de son vieil et très cher ami le Colonel JOUHAUD) et après avoir rappelé pourquoi et comment il passa plus de 29 mois dans les geôles nazies, le Général TURNIER concluait en ces termes :

« Ces épreuves n'auront pu briser ni sa volonté de servir ni sa farouche énergie.

« C'est au Maroc, entre 1919 et 1925, au service de l'œuvre civilisatrice que la France y accomplissait, que Georges CROCHARD avait trouvé les plus belles joies de l'âme et noué de chaudes et affectueuses amitiés avec de prestigieux compagnons d'armes : Les Capitaines JUIN, de LATTRE, GUILLAUME, le Lt. JOUHAUD.

« Reprenant ses activités civiles, il consacra la plus grande partie de son temps à la Koumia, chère à son cœur d'ancien gommier.

Membre actif, puis Secrétaire Général de 1937 à 1967, il saura insuffler à tous le culte de l'amitié, le respect de la tradition, le sens de la grandeur.

« Par ses conseils avisés, sa jeunesse de caractère, son inlassable activité, il sera, sans conteste, un des plus solides piliers de notre association. Notre musée de Montsoreau lui doit, en particulier, de magnifiques réalisations. Le titre de Vice-Président d'Honneur lui sera décerné à l'unanimité par tous les membres reconnaissants de la Koumia.

« Ce Français et cet Africain était, comme bien des hommes d'action, un modeste. Il lui arrivait de regretter de ne pas avoir assez fait. Il nous avait tout récemment déclaré combien il regrettait alors qu'il était dans les prisons nazis, de n'avoir pu participer avec les goums aux combats de la libération.

« Comme s'il n'avait toujours, en tous temps et en tous lieux, donné le meilleur de lui-même à son pays, la France.

« Que notre cher Ami et Ancien, Georges CROCHARD, reçoive ici l'hommage de notre profonde admiration et de notre fidèle affection.

Nous n'oublierions pas son exemple et ses vertus et nous pensons, sans forfanterie, que le Seigneur voudra bien accepter, dans sa gloire, son serviteur brave et loyal qui fut l'un des nôtres et que nous aimions tous.

« Que sa famille, enfin, soit assurée de notre grande estime et de nos vives condoléances ».

Le cercueil de notre ami disparaissait sous les fleurs, au milieu desquelles il y avait celles qu'avaient envoyées non seulement la Koumia, mais aussi notre section des Vosges, délicate pensée de son Président, Georges FEUILLARD, pour celui avec qui il collabora pendant plusieurs années au sein de la Koumia, notamment pour l'érection du monument des Goums à la Croix des Moinats.

Notre Association était représentée dans l'assistance par les Généraux Hogard, Granger, de Saint-Bon, Turnier, Partiot, Vaillant, Mesdames Brault-Chanoine et Proux-Guyomar, Mlles Guillaume et France Georges, son Vice-Président André Mardini, Colonels Carrère, Dugue Mac Carthy, Jouhaud, Picardat, Jouin, de Seze, de Ganay, MM. Huchard, B. Simiot, Rault, Muller, Marc Flye Sainte-Marie était là, fidèle à la vieille amitié qui unissait son père à Georges CROCHARD. Le Colonel de SEZE se joignit à la famille pour accompagner notre ami à sa dernière demeure au cimetière parisien de Bagneux.

Notre Association lui demeure fidèle, doublement fidèle : par toute la sympathie de ceux qui eurent le bonheur de le connaître personnellement et par la grande reconnaissance que lui doit la Koumia toute entière.

Mais nous avons laissé au Colonel JOUHAUD avec lequel il était lié de longue date le soin d'évoquer ici sa vie et son personnage.

Mon Ami CROCHARD,

Avec le Commandant Georges CROCHARD, décédé subitement à son domicile à Paris le 2 Juin 1975 dans sa 81^e année, disparaît un des membres les plus dévoués de notre Association des Anciens des Goums Marocains, et pour moi, le plus cher des amis. Notre amitié datait du Maroc en 1920.

C'est au retour de notre dernier pèlerinage du 31 Mai 1975 à Montsoreau qu'il s'est éteint sans bruit et, heureusement sans souffrances, chez lui au milieu de ses souvenirs.

Il se savait menacé depuis longtemps, mais toujours discret sur son état de santé, il vivait comme s'il n'en était rien et saisissait toutes les occasions de vivre ses amitiés et de cultiver ses souvenirs.

Georges CROCHARD est né un jour du printemps 1894, le 16 Juin, à Vichy, où son père alors Capitaine en Algérie faisait avec son épouse sa cure annuelle

Son père Louis CROCHARD fit une longue et brillante carrière dans le Service des Affaires Indigènes d'Algérie. Il rentra en France comme Lieutenant-Colonel et prit comme Colonel le commandement d'un Régiment d'Infanterie à Narbonne où l'heure de la retraite l'atteignit en 1912.

Georges CROCHARD eut un frère très cher, Maurice, son aîné d'un an, remarquable figure d'officier de cavalerie dans la meilleure tradition de l'armée d'Afrique, où il était connu et apprécié pour son étonnante culture, sa connaissance profonde des choses et des gens du Maghreb, son jugement sûr, ses qualités de cœur et d'esprit, son élégance et ses talents de cavalier. Contraint, en 1962, de quitter Alger, il mourut à Toulon en 1964. Les deux frères étaient si liés et si attachés aux mêmes valeurs, aux mêmes traditions qu'on ne peut parler de l'un sans évoquer l'autre.

Des trois sœurs de Georges, deux, ses aînées, moururent jeunes dans le Sud-Algérien, seule survécut la plus jeune, sa cadette de 10 ans : Madeleine.

Plusieurs de nos camarades des Goums l'ont rencontrée pendant la guerre entre 1942 à 1945. Son mari, le Capitaine d'Artillerie Robert BATAILLE, ayant été fait prisonnier en France en 1940, Madeleine BATAILLE fit, en même temps que les Goums, avec le C.E.F.I. du Général JUIN la Campagne d'Italie et avec la 1^{re} Armée de LATTRE, la Campagne de France comme infirmière bénévole dans l'hôpital militaire de campagne 401.

Fils de Soldat, Georges CROCHARD fut attiré dès son enfance par le métier des armes.

Il fit ses premières études au Lycée Bugeaud à Alger où il se lia avec plusieurs de nos camarades, dont Jean FLYE SAINTE-MARIE qui, Colonel en retraite, fut un des fondateurs de la Koumia et un temps son Président et qui mourut le 5 Mai 1964 ; Pierre SABAROST, Colonel de Cavalerie en retraite qui devait être pour lui ces 20 dernières années un ami très fidèle et assidu.

Pour permettre à son fils de préparer efficacement le concours d'entrée à Saint-Cyr, son père envoya Georges au Prytanée militaire de La Flèche où il retrouva d'ailleurs FLYE SAINTE-MARIE et aussi le futur Général SCHLESSER avec lequel il se lia et qui devait jouer un rôle dans son destin.

Georges CROCHARD resta au Prytanée jusqu'à la déclaration de la guerre de 1914. Il venait d'avoir 20 ans et s'engagea en Septembre 1914 au 5^e Régiment de Chasseurs d'Afrique à Alger. Il fit la guerre brillamment, sur sa demande dans des régiments combattants à pied : le 7^e Dragons et le 2^e Régiment de Marche de Tirailleurs Algériens.

Deux fois très gravement intoxiqué par les gaz asphyxiants et longuement hospitalisé, il fut deux fois cité : le 21-12-17 à Verdun à l'ordre de la 2^e Armée et le 29-8-18 dans la Somme à l'ordre du 31^e C.A.

Nommé Sous-Lieutenant le 26-4-17, il devait être, la guerre terminée, promu Lieutenant le 26-4-19.

Il rejoignit alors sa Chère Cavalerie et fut affecté au 1^{er} Régiment de Spahis Algériens.

En Mars 1919 il fut mis à la disposition du Général LYAUTEY, Résident Général de France au Maroc, pour servir dans le Service de Renseignements du Maroc.

La carrière Marocaine de Georges CROCHARD allait commencer. Elle devait durer 5 années bien remplies de 1919 à 1924. Après avoir suivi en 1919 le cours de perfectionnement du Service de Renseignements il gravira les échelons des officiers de ce service, d'adjoint stagiaire à chef de bureau, en occupant successivement des postes de son grade (Lieutenant) à Midelt en Haute-Moulouya, à Ain-Leuh dans le Moyen-Atlas, à Meknès à l'annexe de Meknès-Banlieue.

C'est au cours de son séjour à Meknès en 1920-21 qu'il connut le Capitaine Alphonse JUIN et le Capitaine Jean de LATTRE, futurs Maréchaux, qui servaient alors à l'Etat-Major du Général POEYMIRAU.

A la même époque Georges CROCHARD se liait d'amitié avec le Capitaine Augustin GUILLAUME qui devait être, pendant la dernière guerre, le Grand Chef des Goums, devint Général d'Armée et fut Résident Général de France au Maroc, et avec moi.

Tous les trois du Service de Renseignements, nous vécûmes ensemble de longs mois dans une petite maison de la Médina de Meknès.

En 1922 il participa aux opérations de pacification du Nord du Maroc durant lesquelles il fut blessé à Issoual d'une balle à la cuisse et à l'issue desquelles il devint Chef de Bureau du Poste de Teroual et Commandant du Goum stationné dans ce poste du Gharb en bordure de la zone espagnole du Maroc.

A Téroal il eut pour voisin et ami le Lieutenant Jean de LAUNAY, récemment décédé, après avoir été pendant de très longues années, comme franciscain, sous le nom de Père OTHON, curé de la Médina de Meknès. (1)

Georges CROCHARD quitta Téroal pour occuper un poste à la Direction des Affaires Indigènes à Rabat où il resta peu de temps.

Il rentra en France en 1924 et fut affecté au 11^e Cuirassiers à Paris.

Mis en congé sur sa demande, il prit alors la décision de quitter l'armée, au moment même où il venait d'être nommé Capitaine. Il fut rayé des Cadres le 1-5-27.

Dès le début de sa carrière civile, il fut engagé par la Société Pathé et bientôt nommé Directeur de la Société Pathé-Baby pour l'Allemagne avec résidence à Dusseldorf où il devait vivre une dizaine d'années.

En 1931, George sCROCHARD épousa à Anvers une jeune belge, veuve avec une fillette de 4 ans.

La présence de Georges CROCHARD en Allemagne, à une époque grave de l'histoire de ce pays, les titres militaires qu'il avait acquis, ses attaches en Belgique et surtout des relations qu'il avait gardées dans l'armée avec d'anciens camarades et d'anciens chefs et son patriotisme le conduisirent à

(1) Nous avons évoqué la mémoire du Père OTHON dans le Bulletin de la Koumia n° 61 d'Avril 1975. On lira plus loin des souvenirs de Georges CROCHARD sur le Lieutenant de LAUNAY datant de l'époque où ils étaient ensemble à Téroal.

s'intéresser de très près aux problèmes d'une Allemagne en pleine évolution et, surtout, aux dangers que cette évolution constituait pour la France.

Ses activités, quoique très discrètes, le désignèrent à l'attention des Services Spéciaux allemands qui sauront, après l'armistice de 1940, le retrouver à Paris.

Rentré d'Allemagne à la veille de la guerre et mobilisé en 1939, il remplit diverses missions, il fut démobilisé fin 1940 après la première phase de la guerre 1939-1945. Il avait été nommé Chef d'Escadrons le 25 Juin 1940.

Il reprit à Paris ses activités civiles, mais repéré par les services spéciaux allemands il fut arrêté le 31 Août 1942, mis en cellule au secret à la prison d'Hambourg.

Il y resta deux ans puis fut envoyé au camp de déportés de Neuengamme au sud d'Hambourg. Il en sortit en très piteux état en Avril 1945, et fut rapatrié par le Danemark.

De longs mois furent nécessaires pour que Georges CROCHARD retrouve un état de santé acceptable. Reconnu comme déporté résistant et comme grand invalide de guerre il fut réformé 100%.

Promu en 1949 Officier de la Légion d'Honneur, il était Chevalier depuis 1920 pour ses services pendant la guerre 1914-1918, il se réinstalla à Paris.

Ayant retrouvé une vie normale et repris ses activités civiles, il reprit contact autour des années 1949 avec ses amis, en particulier avec son camarade de Lycée d'Alger et du Prytanée de La Flèche : le Colonel Jean FLYE SAINTE-MARIE, avec ses compagnons du Maroc, le Général GUILLAUME et moi-même.

C'était le moment où d'anciens officiers et sous-officiers des Goums Marocains habitaient la région parisienne, se réunissaient pour mettre sur pied une amicale des anciens des goums et des A.I. du Maroc et se retrouvaient dans un bar de la Rue Daunou. Georges CROCHARD se joignit à eux et consacra ses loisirs à la mise sur pied de la Koumia.

Dès la création de cette Association, il fit partie de son Conseil et en 1956, ayant décidé d'abandonner toute activité civile, il accepta pendant 4 ans la charge de Secrétaire-Général.

Il y joua un rôle important, en particulier pour la création et l'installation du Musée des Goums dans le Château de Montsoreau et également pour la mise en place, avec Georges FEUILLARD, du monument commémoratif de la Croix des Moinats dans les Vosges, haut-lieu de la dernière guerre où les Goums s'étaient particulièrement distingués.

L'action de Georges CROCHARD à la Koumia fut particulièrement efficace personne n'a oublié son dévouement et surtout la cordialité de son accueil.

Pour raison de santé, il demanda un jour d'être déchargé des responsabilités de Secrétaire Général mais resta un membre très fidèle et très dévoué du Conseil.

Il intervint souvent, toujours à bon escient, pour les uns ou les autres, pour les camarades vivants, mais aussi pour les morts et pour leurs familles.

Il fut, à l'unanimité du Conseil, choisi comme Vice-Président d'Honneur de l'Association.

Les épreuves ne lui furent pas épargnées, il ressentit très vivement les drames de l'Algérie, à laquelle il restait très attaché, d'autant plus que son frère et sa sœur, qui vivaient à Alger dans la maison familiale, durent quitter précipitamment l'Algérie pour s'installer dans le midi de la France.

Il eut le chagrin de perdre son épouse à la même époque, après trente années de vie commune heureuse.

Georges CROCHARD n'avait pas eu d'enfant, mais son épouse avait en 1931 quand elle l'épousa une fillette de 4 ans qu'il aima très tendrement et considéra toujours comme sa propre fille.

Celle-ci se maria en 1948 et lui donna cinq petits-enfants qui grandirent près de lui. Il put ainsi se partager, pendant les quinze dernières années de sa vie entre ses enfants et petits-enfants qui vivaient au 75 avenue de Breteuil où il habitait lui-même, sa famille réfugiée à Toulon et à Opio auprès de laquelle il faisait des séjours fréquents, ses nombreux amis et la Koumia à laquelle il restait fidèle.

Son dernier geste a été pour la Koumia. Ayant décidé de participer à la réunion du 31 Mai à Montsoreau, il rentra par avion de Nice à Paris le 29 Mai dernier, interrompant un séjour qu'il faisait auprès de sa sœur Madeleine BATAILLE à Opio.

Présent à Montsoreau le 31 Mai, il éprouva beaucoup de joie à rencontrer ses amis et à échanger des accolades avec les uns ou les autres de ses vieux compagnons des temps héroïques qui étaient venus à Montsoreau.

Tous furent enchantés de le voir, son apparence était bonne comme il la voulait, s'il était sans doute fatigué, il refusait d'en tenir compte.

Rentré à Paris le 1^{er} Juin au soir, il mourait subitement, apparemment sans souffrance, le lundi 2 dans l'après-midi au moment où il se disposait à aller à Orly prendre l'avion pour Nice.

L'élégance de son départ a été conforme à l'élégance de sa vie de discrétion et de dévouement pour les autres.

La peine de ses amis fut très profonde. Ses obsèques le Vendredi 6 Juin à Saint-François-Xavier en portent témoignage.

Georges CROCHARD restera dans le souvenir et dans le cœur de ceux qui l'ont connu jusqu'au moment où ils le rejoindront.

André JOUHAUD



Monseigneur SOURIS

Monseigneur SOURIS n'est plus. Notre cher Aumônier des Confins s'est éteint le 20 Avril 1975 à Nice où il s'était retiré, au seuil de sa quatre-vingt-dixième année.

Nous n'entendrons plus jamais son accent savoureux du terroir parisien, ses prompts réparties et ses saintes indignations, nous ne verrons plus sa solide silhouette, son clair regard et son crâne couturé ; signe de son passé de dur et vaillant guerrier.

Comme le temps passe ! Hier encore, il était à mes côtés, ferme comme le roc, jeune d'un enthousiasme sans faille. Nous l'avions cru indestructible comme sa foi.

Dieu a voulu rappeler à lui un de ses grands serviteurs dont nous nous devons de retracer à grands traits la magnifique carrière.

Né le 15 Juin 1886 à Reims, Marcel SOURIS fait ses études à Paris et, la grâce l'ayant touché, il entre au séminaire de St-Sulpice. Ordonné prêtre en 1909, il sent bouillonner en lui l'appel du large et part, au titre des Missions étrangères, en Extrême-Orient, en Corée, en particulier, où il séjournera de nombreuses années.

La mobilisation de 1914 le surprend à Paris où, rapatrié depuis peu, pour raison de santé, il sert dans une église de la capitale.

Il fera la grande guerre comme aumônier militaire avec une brigade coloniale et sera grièvement blessé en Juillet 1916 devant Péronne dans les rangs du 23^e R.I.C.

Terriblement atteint au crâne et au bras, restant pendant de longs jours entre la vie et la mort, privé de l'usage de la parole, sourd et aveugle pendant plusieurs mois, il séjournera pendant près d'un an dans divers hôpitaux. Son énergie farouche, son tempérament de lutteur viendront enfin à bout de ses maux physiques.

Il part, à peine guéri, aux Etats-Unis, au service d'information de la Mission française ; ses qualités y feront merveille et il se révèle un merveilleux propagandiste de notre culture.

Rentré en France en 1919, il est affecté, sur sa demande, à l'armée d'Orient, à Constantinople, puis fait partie de la Commission de plébiscite en Haute Silésie. Il est enfin désigné pour le Maroc en 1924.

C'est dans le soleil de l'Afrique que le Capitaine Aumônier Marcel SOURIS va donner le meilleur de lui-même ; c'est dans la région d'Agadir et des Confins qu'il œuvrera pendant près de 40 ans, avec quel rayonnement ! pour le bien des âmes et la grandeur de son pays.

Campé au pied de la Kasbah d'Agadir, dans un baraquement en bois lui servant de chapelle, il saura conquérir en peu de temps l'affection et l'estime de tous : Français et Marocains. Qui ne se souvient de son accueil, toujours affable, dans son minuscule bureau, où une grande table de travail tenait toute la place, table sur laquelle s'entassaient, dans un désordre indescriptible, des monceaux de souvenirs et de registres divers.

Mais sa chapelle, chère à son cœur ,et son rudimentaire logis n'étaient pour lui qu'un point d'attache. Responsable d'un immense territoire, il était sans cesse, par tous les temps sur les routes du Sud et tous les postes de Légion ou des Affaires Indigènes attendaient dans la joie ce messager de la Bonne Nouvelle.

Nous aimions son inlassable bonté, son caractère souriant et nous en abusions, mais cette bonté et ce sourire laissaient transparaître une forte autorité et sa droiture se révoltait contre les transactions du monde.

Il savait, avec humour, raconter forces histoires drôlatiques et ses paroles fusaient alors avec une telle vivacité qu'ils portaient « en bataille et non en colonne » selon nos irrévérencieuses plaisanteries.

A une dame, un peu compassée et ingénue, qui l'agaçait quelque peu et qui l'avait appelé « Mon Père » il avait répliqué sur le champ, tenant avant tout à son titre d'aumônier, « apprenez que chez nous, quand on l'est, on ne s'en vante pas ».

Toute cette joie qu'il apportait était au service du Christ et il se montrait le plus rayonnant des prêtres.

Croyants et incroyants lui rendaient son amour et les bienfaits qu'il semait ne tombaient pas en mauvaise terre.

Nommé Grand Officier de la Légion d'Honneur en 1947 et élevé à la prélatrice romaine, il tiendra, malgré son admission à la retraite et les conseils des médecins, à continuer son apostolat dans le Sud Marocain.

Il ne quittera Agadir qu'en 1961 après être sorti miraculeusement de l'effroyable tremblement de terre qui ravagea cette cité, ayant eu la douleur de perdre, en cette circonstance beaucoup de chers et vieux amis.

Il se retirera à Nice, dans la douceur d'un climat africain, toujours missionnaire, ardent, charitable. Sa grande joie était de recevoir la visite de ses nombreux compagnons d'armes et il portait à la Koumia une chaude affection, ne manquant pas d'assister à la plupart de ses assemblées générales.

C'est dans cette ville que, chargé de gloire et de prières, il devait rendre son âme à Dieu.

Ses titres comme ses mérites étaient nombreux : Camérier secret de Sa Sainteté, Aumônier de l'Armée et de la Marine, Grand Croix de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de Guerre 1914-1918 et des T.O.E., Président d'Honneur des Trépanés, Membre de l'Union des Blessés de la face et des grands invalides de guerre....

Ses obsèques, célébrées à Nice le 22 Avril devant une foule émue furent dignes de la carrière de ce grand soldat et de ce grand chrétien.

Que Monseigneur SOURIS, brave entre les braves, bon parmi les bons, reçoive ici l'hommage de notre profonde admiration, qu'il soit assuré de notre fervent souvenir et qu'il sache surtout combien nous l'avons aimé.



Le Général JEAN VAUGIEN

Le dernier bulletin de la Koumia faisait part en dernière minute du décès accidentel en Algérie du Général Jean VAUGIEN. Cette pénible nouvelle ravivait en moi les souvenirs des années 1940-43 pendant lesquelles, celui que nous appelions le « Petit VAUGIEN » parce qu'il était le benjamin de notre équipe, du 17^e Tabor servait comme adjoint au 14^e goum, stationné à Ahermoumou.

J'étais alors au 18^e goum de Boulemane et avec le 22^e goum d'Imouzer des Marmoucha que commandait le Capitaine Pierre VOINOT, nous constituions le 17^e Tabor « de formation ». C'est dire que chaque goum conservait son autonomie sous l'autorité directe du chef de circonscription mais que périodiquement ces trois unités étaient rassemblées durant quelques jours pour effectuer des manœuvres sous les ordres du Capitaine PAUL.

C'est à l'occasion de ces rassemblements que j'ai pu apprécier le dynamisme souriant de notre jeune ami qui avide de s'instruire de tout nous amenait à prolonger fort tard dans la nuit les discussions de popote.

Toujours fringant, « tiré à quatre épingles » en toutes occasions, son regard bleu clair et son sourire charmeur nous redonnaient espoir lorsqu'au centre des forêts de chênes verts du Moyen Atlas nous nous morfondions à « faire du charbon de bois » alors que nos camarades des 1^e et 2^e G.T.M. se battaient déjà en Tunisie. Puis vint enfin la constitution du 3^{me} G.T.M. dont fit partie le 17^e Tabor dans lequel VAUGIEN prit effectivement le commandement du 14^e goum alors que je prenais celui du 18^e.

Ce fut certes la longue attente à Mesdou (Sefrou), puis à Tlemcen, mais vint le débarquement tant attendu en Italie. Durant la difficile campagne d'hiver la gaieté de VAUGIEN continua de rayonner sur le tabor dont il devint quelque peu la mascotte. Très affecté comme nous tous par l'explosion de la villa de Carpinetto di Roma qui endeuilla si cruellement le tabor, VAUGIEN fut un de ceux qui sous les ordres du Cdt. PARLANGE, m'aida le plus à remettre sur pied cette unité meurtrie et désarmée.

En effet, il était de ceux qui sont toujours présents là où il faut apporter une aide. Après Sienna et un bref repos en Corse, ce fut Août 44 et le débarquement en Provence. La France retrouvée, c'était le rêve de VAUGIEN réalisé. Et puis quelques semaines plus tard en octobre 44, au cours d'une prise d'armes, le Colonel MASSIET du BIEST, Cdt. le 3^e G.T.M. nous fit part du souhait exprimé par le Général de LATTRE d'avoir auprès de lui comme aide de camp un lieutenant des goums. Le poste était certes intéressant mais la fonction difficile à exercer, tous le savaient, aussi le choix paraissait délicat à opérer. Mais VAUGIEN ne reculait pas devant la difficulté et sa candidature fut acceptée.

Dès lors nos activités divergèrent mais c'était toujours avec beaucoup de joie que nous nous retrouvions et je ne puis oublier l'accueil particulièrement affectueux qu'il tint à me réserver chez lui à Paris quelques jours seulement après que j'eus terminé mes « grandes vacances » chez HO-CHI-MINH. La guerre d'Algérie nous procura l'occasion de nous rencontrer de nouveau quelquefois, puis nos chemins se séparèrent de nouveau et j'espérai le retrouver cette année à Montsoreau.

Dieu ne l'a pas voulu, mais pour tous ceux qui l'ont connu le « petit VAUGIEN » restera celui qui, en toutes occasions, savait communiquer à tous sa joie de vivre.

Xavier DESIDERI

Le Lieutenant Colonel DESIDERI est décédé subitement le 8 Mars, dans son domicile à Hières.

Depuis deux ans, il ne parvenait pas à se rétablir, supportant avec son énergie habituelle sa souffrance, sans vouloir l'avouer aux siens pour ne pas les peiner.

Ses obsèques ont eu lieu le 10 Mars, en l'Eglise Saint-Louis, au milieu d'un nombreux concours de camarades avec à leur tête, le Colonel RIAUCOU, Président de la Section de Marseille.

Ayant eu à plusieurs reprises sous mes ordres le Lieutenant, puis Capitaine DESIDERI, tant aux Goums (Maroc et Extrême-Orient) qu'en France au 9^e R.T.M., je tiens à rendre à ce brillant officier, l'hommage dû à ses qualités et à l'affection qu'il me portait.

Né le 1^{er} Mars 1913, en Corse, il s'engageait en Juillet 1931, comme 2^{me} Classe, au titre du 4^e R.T.M. au Maroc. Après sept ans de service à ce régiment, il rejoignit à Rabat, le 42^e Goum, ayant été détaché à l'encadrement des Goums mixtes marocains, comme sous-officier de carrière avec le grade de Sergent-Chef.

Il ne devait les quitter qu'après 18 ans, en 1956, ayant participé successivement aux campagnes d'Italie avec le 4^e G.T.M., de France (de Cavalaire par Aubagne et Marseille jusqu'aux Vosges) et d'Allemagne avec le 15^e Tabor du 2^e G.T.M. de 44 à 45, aux dures opérations d'Extrême-Orient, au centre Annam, avec le 9^e Tabor, de 52 à 54, au cours desquelles il était blessé.

Pendant ce temps, il avait totalisé 10 citations, dont 4 à l'ordre de l'armée, et été promu officier de la Légion d'Honneur à titres exceptionnels, décoré du Mérite Militaire Chérifien, des Croix de Guerre 39-45 et des T.O.E.

Hors les opérations de guerre, il avait appartenu au Commandement des Goums Mixtes et plus particulièrement au G.H.R., où ses qualités de comptable et d'administrateur au titre d'officier des détails l'assuraient d'un crédit exceptionnel auprès des Services de l'Intendance du Maroc, et des Unités qu'il contrôlait.

D'Octobre 1956 à Mai 1958, le Capitaine DESIDERI exerçait avec talent les fonctions de commandant de la C.C.S. du 9^e R.T.M. à Angoulême, se faisant remarquer par ses qualités de commandement, qu'il s'agisse de l'instruction des spécialistes, de la formation d'équipes sportives ou de la gestion du matériel.

En Juillet 58, il était affecté au 43^e R.I. au Maroc, d'où il faisait route sur l'Algérie. Il devait s'y distinguer dans les secteurs de Constantine et de Sétif, avant de rentrer en Février 1961 avec une onzième citation et la Valeur Militaire.

Affecté au Centre Mobilisateur de Montauban, puis à l'Etat-Major de la 5^e R.M. à Toulouse, admis dans le cadre spécial, nommé Commandant, il terminait sa carrière au commandement du très important Centre Mobilisateur N° 15 à Castres, avant d'être nommé Lieutenant Colonel de Réserve.

Alliant aux qualités natives du Corse, une âme de scout, de soldat et de chef, toujours prêt, payan sans cesse de sa personne, avide de connaissances aussi bien administratives, sociales que tactiques, animé d'une foi inébranlable dans la grandeur de l'armée où il exerçait un véritable sacerdoce, le Lt.-Colonel DESIDERI restera dans le souvenir de tous ceux qui l'ont connu un modèle de gommier !

Que Madame DESIDERI, sa fille, son gendre, ses petites-filles et tous les siens, reçoivent le témoignage ému des compagnons d'armes de tous grades de son mari en cette douloureuse circonstance.

Général SORE

Madame DESIDERI, dans l'impossibilité de répondre personnellement aux témoignages de sympathie reçus lors de son deuil, nous prie de bien vouloir transmettre à tous ses remerciements émus, ainsi que ceux de sa famille.

Le Général JACQUES BACHELOT

C'est un ancien du Tafiilet de l'époque « héroïque qui vient de disparaître le 27 Mars dernier à Paris en la personne du Général BACHELOT.

Sorti de St.-Cyr en 1929 dans la Cavalerie en Algérie, il est volontaire pour servir au Maroc et après un court séjour au 3° R.S.M. il est détaché au 41° goum à Agoudim en 1932. Trois ans plus tard il est admis dans le corps des A.I. directement, et est nommé adjoint au Bureau d'Alnif puis des Aït Moghard jusqu'en 1939 époque à laquelle il prendra le commandement du 34° goum à Berkane. Pendant la période d'armistice il est adjoint à la région d'Oujda. Après 1943 il quitte les A.I. pour la 5° D.B. avec laquelle il participe aux campagnes de France et d'Allemagne. Ensuite sa carrière se déroule à Paris dans les grands Etats-Majors, en Extrême-Orient, en Algérie dans les SAS, au Sénat comme expert militaire et enfin à Dakar comme attaché militaire.

Le Général BACHELOT, nommé à ce grade en 1964, était Commandeur de la Légion d'Honneur et titulaire de quatre citations à l'ordre de l'Armée dont deux décernées en 1932-1933 pendant les Opérations du Grand Atlas.

Colonel Yves JOUIN

Avis très important

Le secrétariat de la Koumia sera le plus souvent fermé pendant les mois de Juillet, Août et début Septembre.

Pendant cette période, les membres du bureau pourront être joints aux adresses suivantes :

Général TURNIER (Koumia) Le Mas du Riez - 85800 Croix de Vie (Vendée)
Tél. (30) 55-04-97

Colonel de GANAY (Koumia) Saint Martin de Sanzay - 79290 Argenton l'Eglise
(Deux-Sèvres) Tél. (48) 66-01-30.

Commandant BUAT-MENARD (Koumia) rue de l'Ecole, Landigerie,
28250 - Senonches (Eure-et-Loir) Tél. 1.54 à Senonches,
par le central de la Loupe : 15/ (37) 00.91.11

M. André MARDINI - Editions A.V., 173, rue du Temple 75003 PARIS
Tél. ARC. 36-98 (sauf pendant le mois d'Août).

Il y a utilité à préciser « Koumia » dans l'adresse, entre parenthèses.

D'autre part, la permanence de « Rhin-et-Danube » qui fonctionnera, 20, rue Eugène-Flachat à Paris 17° (Tél. 755-86-40) pendant les vacances, veut bien se charger de nous transmettre les messages urgents qui seraient adressés à la Koumia.

Le Bureau de la Koumia

Souvenirs souriants sur le Père OTHON

(quand il était le Lieutenant Jean de LAUNAY)

Sous ce titre, notre regretté Vice-Président d'Honneur, le Commandant Georges CROCHARD, nous avait envoyé cette page de souvenirs qui, malheureusement, nous était parvenue trop tard pour figurer dans le dernier bulletin, avec les autres témoignages que nous avions recueillis sur le Père OTHON.

Entre temps, Georges CROCHARD nous a quittés brusquement. Il était resté notre très fidèle correspondant. C'est le dernier texte reçu de lui que nous publions ici, non sans émotoin. (NDLR).

UN GRAND CHASSEUR

Lorsque le Lieutenant de LAUNAY fut affecté au 9^e Goum Mixte Marocain de Téraoul que j'avais l'honneur de commander (Territoire d'Ouezzan), le magnifique fusil de chasse qu'il avait apporté dans ses bagages attira mon attention et, après avoir appris sa passion pour la chasse, je le priais d'assurer le ravitaillement en gibier de la popote ; lièvres et perdrix abondaient dans la région.

Un jour, je lui annonçais le passage d'un camarade et exprimais le désir d'avoir un lièvre pour améliorer l'ordinaire.

Quelle ne fut pas ma surprise de le voir partir, son fusil sur l'épaule et une seule cartouche à la main. Interrogé, il me déclara en souriant : « J'ai été dressé par mon oncle, ancien champion de tir au pigeon et, pour mieux viser, je n'emporte jamais qu'une cartouche par pièce de gibier à rapporter ».

Un autre jour, nous eûmes besoin de quatre perdrix ; il emporta quatre cartouches et revint avec quatre pièces.

Et chaque fois qu'il partait pour le ravitaillement de notre popote, il renouvelait le même exploit.

Point n'est besoin de dire que sa réputation de fin tireur lui donna, sur ses goumiers, un surcroît de prestige et que son remarquable talent fut vite connu dans les tribus avoisinantes.

UN COMPAGNON PLEIN D'ESPRIT

Chargé des fonctions de popotier, il commanda un jour, à un négociant de Pau, une caisse de vin : « Le préféré d'Henri IV » que nous reçûmes avec d'autant plus de joie que les délais de transport étaient longs à cette époque.

Jean de LAUNAY s'amusa fort en découvrant que l'étiquette de ces bouteilles portaient l'indication « Maison fondée en 1874 » ; il prit aussitôt sa plume pour complimenter le fournisseur de la qualité de son vin mais en lui faisant remarquer qu'Henri IV étant mort assassiné en 1610, il était improbable qu'il eût bu et apprécié le vin de cette maison « fondée en 1874 ».

Nous reçûmes bientôt, sans facture, une nouvelle caisse de vin avec un mot aimable du négociant qui avait eu le bon goût et bon esprit d'apprécier la plaisanterie.

Point n'est besoin de dire que notre popote s'approvisionna ensuite régulièrement en vin chez ce généreux négociant, à la satisfaction de tous, celle de nos convives et celle de l'inventeur du « Préféré d'Henri IV ».

Commandant G. CROCHARD

La journée du 31 Mai à Montsoreau

Tout le succès de cette réunion a été dû au grand nombre des participants. Il en est venu de partout, même du plus loin, de Bretagne et de l'Est, du Midi et du Sud-Ouest. Cela prouve que Montsoreau, avec son cadre unique est bien le mémorial où tous nous aimons retrouver le souvenir de ce qui nous unit et la maison où nous nous sentons chez nous. Cette constatation, on a pu la faire chaque fois que notre réunion a eu lieu à Montsoreau. Malheureusement, cela ne suffit pas à faire tout à fait oublier ce qui clocha.

Le Traiteur, par suite de défection dans son personnel, n'avait pas pu organiser l'apéritif prévu dans la cour du château à partir de 11 h. ; et ceux qui arrivèrent de bonne heure durent attendre longtemps, et même très longtemps, et le gosier sec, le début du déjeuner. Car on se trouva au dernier moment, en présence de convives non inscrits et il fallut trouver le moyen de les caser et de les asseoir alors que le plein des deux salles était déjà fait.

Finalement, chacun trouva place quand même et les assoifés purent se désaltérer au vin d'Anjou qui, pendant trois heures, - trois longues heures ! coula à flots. Précisons que c'est seulement pour les estomacs que les heures furent si longues, car on avait le temps de digérer le brochet au beurre blanc avant d'attaquer la viande froide et les salades, et ainsi de suite. Cela n'empêcha pas la cordialité des retrouvailles qui furent d'autant plus chaleureuses que nombreux étaient ceux qui n'avaient pas paru depuis longtemps à nos traditionnelles agapes de printemps.

Nous étions à table, 190, chiffre jamais atteint à Montsoreau et qui dépassa par conséquent, les prévisions les plus optimistes. Le contingent le plus nombreux était celui du 1^{er} G.T.M. rassemblé autour du Général LEBLANC qui avait refusé sa place à la table d'honneur pour être avec son G.T.M.

Au dessert, le Général TURNIER qui présidait prit la parole en ces termes :

« Le Général GUILLAUME a bien voulu me dire, avant son départ pour Guillestre, combien il regrettait de ne pouvoir être des nôtres en cette fraternelle et annuelle rencontre. Nous regrettons tous bien vivement son absence dans ce haut lieu des Goums, cher à son cœur et nous lui adressons, si vous le voulez bien, à lui et à Madame GUILLAUME, un télégramme de respectueux et affectueux attachement.

« Nous n'oublierons pas non plus d'évoquer un même message de fidélité au Général de LATTRE, ancien Commandant du 2^e G.T.M., retenu à Paris par son état de santé.

« Qu'il me soit permis, tout d'abord, d'exprimer toute la joie que je ressens et que nous ressentons tous, d'avoir à nos côtés notre prestigieux Président

d'Honneur, le Général LEBLANC, dont la fidélité et la silhouette excitent à la fois notre jalousie et notre admiration.

« Il m'est ensuite un agréable devoir de remercier bien vivement nos invités de ce jour dont la présence rehausse l'éclat de cette réunion :

« Monsieur le Maire de Montsoreau, Monsieur le Président des Anciens Combattants de Montsoreau, Monsieur BOUDON, Député de Maine et Loire.

« Nous leur exprimons toute notre gratitude pour leur appui si bienveillant.

« Nous avons invité également Monsieur Raphael PEPIN, Graveur de la Médaille des Goums qui vient d'être réalisée par la Monnaie et que vous pourrez admirer tout à l'heure.

« Et que la Générale AUNIS, qui a bien voulu répondre à notre appel sache combien nous restons fidèles à la mémoire de notre cher ancien qui a tant donné de lui-même dans la création et l'organisation de ce musée.

« Nous avons eu, comme par le passé, notre cortège de peines et de joies. J'évoquerai, lors de notre assemblée générale la mémoire de nos amis disparus au cours de l'année, mais il me semble impérieux de rendre en votre présence un solennel hommage à Monseigneur SOURIS, celui qui fut et qui reste à jamais l'Aumônier d'Agadir et des Confins.

« Je me permettrai de reprendre à son sujet cette parole de Baudelaire qui fut cité lors de son oraison funèbre à Nice, le 22 Avril : « TOUS LES HOMMES MERITENT LE FOUET, SAUF LE POÈTE, LE PRÊTRE ET LE SOLDAT ».

« SOLDAT, ce Grand Croix de la Légion d'Honneur en portait les marques glorieuses,

« PRETRE, il l'était dans toute sa foi jeune et rayonnante et dans son inbranlable confiance en la Providence,

« POETE, il nous ravissait par son émerveillement quotidien devant toutes les beautés de la création et son indulgence souriante à l'égard de nos péchés.

« Qu'il reçoive encore une fois ici le témoignage de notre fidélité sans faille et de notre indéfectible affection.

« Nos joies, heureusement, viennent atténuer nos tritesses et notre mélancolie. Nos vides se comblent : mariages, naissances et félicités diverses. Et que nos camarades promus dans la Légion d'Honneur sachent que leur satisfaction si méritée est bien la nôtre : Général de LA RUELLÉ Grand Officier ; Commandant PASQUIER, Commandeur ; ALBY, FEUILLARD et GODIN, Officiers ; Mademoiselle France GEORGES, Chevalier.

« Dans mon cercle de reconnaissance, j'oublierai certainement nombre d'amis méritants et je m'en excuse d'avance, mais je voudrais citer en ordre dispersé quelques noms qui me viennent à l'esprit :

Le Général SPILLMANN qui est à l'origine de l'exécution de la Médaille des Goums,

Le Colonel CARRÈRE, infatigablement jeune, auteur d'un livre de souvenirs marocains qui a fait nos délices,

Notre cher Ami, le Colonel BEL MADANI, vieux compagnon d'armes que je salue avec toute ma fidèle affection,

Et que Monsieur de FOULCHIER, P.D.G. de la Banque de Parls et des Pays-Bas, qui nous a fait don du si beau buste du Maréchal LYAUTEY que vous avez pu admirer dans notre musée, soit ici publiquement remercié de cette délicate attention.

« Je voudrais enfin que ce magnifique pays marocain sache qu'il reste pour nous une deuxième patrie. Nous y avons laissé beaucoup de nos aînés et nous ne le regrettons pas. Car l'affection que nous avons portée à ses habitants nous a été largement rendue.

« Je n'en veux pour preuve que cette anecdote, certes humoristique, mais qui montre bien, à mon sens, l'estime que nous portent nos frères marocains. Dans le journal d'Auxerre qui a bien voulu nous envoyer le Colonel HUTINEL, le chroniqueur rapporte la visite du Président de la République Française au Roi du Maroc.

« Son reportage cite en particulier les propos d'un Auxerrois résidant à Rabat, présent lors de ces festivités. L'intéressé, une fois les cérémonies terminées, va reprendre sa voiture en réparation dans un garage marocain, où il est tout étonné, au moment de régler sa note, de s'entendre dire : qu'en raison d'un si beau jour, il n'avait rien à payer ».

« Il rentre tout joyeux à son domicile où il trouve une caisse de bouteilles

de whisky que lui a adressé « fabor » son épicier chleuh, toujours en raison des circonstances !

La voiture c'était bien, mais la caisse de whisky m'aurait bien plu !

« Cette petite histoire m'a donné soif... Je lève donc mon verre à la santé de la Koumia, de ses familles, du Maroc et de la France ».

Il était près de 16 heures quand les convives, consolés par un marc-cassis offert par la Koumia, devenue opulente comme on le sait, se levèrent pour former, au gré des affinités ou des souvenirs communs, des groupes animés. Malheureusement, ce temps mort fut trop court : dans ces sortes de réunion, ce sont les temps morts, ou présumés tels, qui sont les plus vivants et les plus appréciés. A 16 h. 30, les membres actifs étaient invités à interrompre leurs conversations, galantes ou autres, et à réintégrer la grande salle pour la corvée annuelle de la sacro-sainte « Assemblée Générale Ordinaire de la Koumia » C'est la loi !

Il faisait beau... nombreux étaient ceux que rien ne pressait... Sauf pour quelques uns, on aurait pu, sans inconvénient, mettre la messe une heure plus tard. Et la plupart auraient mieux profité de la journée, avec plus de temps pour faire le tour de leurs amis et pour bavarder avec eux.

La messe traditionnelle pour les défunts de la Koumia eut donc lieu à 17 h. 45 dans la grande cave du château qui fournissait pour cette cérémonie un cadre qui convenait parfaitement.

A midi, une délégation de la Koumia, conduite par le Général TURNIER s'était rendue au monument aux Morts de Montsoreau, pour y déposer une gerbe et y observer une minute de silence. M. le Maire, le Président et une délégation des Anciens Combattants de la commune participaient à cette cérémonie

Soit avant le déjeuner, soit après, on visita le musée pour y admirer le buste du Maréchal LYAUTEY par le sculpteur François COGNE et les merveilleux albums du Maroc signés BESANCENOT, MAJORELLE, SCHMITT et Eliane JALABERT-EDON qui, exposés dans quatre vitrines nouvelles, étaient offerts pour la première fois aux regards des visiteurs.

A 19 heures, les participants se dispersaient. Mais bien des groupes s'étaient formés pour passer encore la soirée et même la journée du lendemain entre gnomiers.

Pendant le banquet, une quête fut faite pour le Mémorial de l'Armée d'Afrique. Elle rapporta 1114 francs.

Étaient présents (sauf erreur ou omission) :

Généraux Leblanc et Madame, Beaurpère et Madame, de Chilly, Feugas et Madame Marquez et Madame, de Saint-Bon et Madame, Sore et Madame, Turnier et Madame, Madame Aunis.

Alby, Beaumont, Berdeguer, Bel Madani, Boisnard, Bonnein, Boudart, Boudet, Boudon (Député du Maine et Loire), du Boys, Bourgoin, Mme Brault-Chanoine, Bret, Brian, Brion, Buteri, Brossier, Chabauty, Carrère, Charpentier, Chaunac-Lanzac, Choplin, Collas, Madame Commaret, Conort, Guignot, Coquet, Cozette (père et fils) Cdt. Crochard, Dewynter, Dorange, Dubaquier, Dupas, Durrieu, Effroy, Espeisse, Essermeont, de Fleurieu, Fouillen, Gaillard, de Ganay, G. Gautier, Mlle Georges, Girardeau, Grobert, Guenault, Haguenin, Henri, Hoock, Huchard, Jacquinet, Jean-Baptiste, Jenny, Jouhaud, Jouin, Klopp, Larousse, Lavoignat, Leduc, Lefrançois, Legros, Lelong, Léonet, Lepage, Leroux, Lourme, Lucasseau,ardini, de Mareuil, Marx, Mavon, Mazin, Mellier de la Menardière, Merchez, Merlin, Moreau de Bellaing, Muller H. Noel, Pasqueler, Pernoux, Mme Phillimore, Picardat, Pillot, Reveillaud, Robert, de Rochefort, de Roquette-Buisson Ruel, de Scitivaux, Dr. Serre, Servoin, de Seze, Mlle de Sparre, Stemler, Tivolie, Tesmoingt Trouillard, Madame Vandal, Verdes, Vernusse, Voinot, Veysnière, Zuschmidt.

La plupart étaient accompagnés de leurs épouses.

S'étaient excusés :

Madame d'Hauteville, Généraux Spillmann, Vautre, de Ligniville, Wartel, Partiot, ainsi que Riaucou, Prénoli, Mme Coudry, Pentagaime, Aymeric, Roussel, Wallart, Chaumaz, Bonnot, Buat-Menard, Borie, Sylvestre, Rousseau, Hutin, Vitrant, Chirouse, Châpelot, Samuel, Bodènes, Termignon, Touchais, du Crest de Villeneuve, Dumont...

PROCÈS VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE
DE LA KOUMIA

tenue le Samedi 31 Mai 1975
au Château de Montsoreau (Maine et Loire)
sous la Présidence du Général TURNIER

A 16 h. 30 prennent place au bureau le Général LEBLANC, Président d'Honneur, le Général TURNIER, Président, André MARDINI, Vice-Président ; G. de GANAY, Secrétaire Général, André PASQUIER et Mme REVEILLAUD.

Le Général TURNIER déclare la séance ouverte et il donne lecture de son rapport moral.

RAPPORT MORAL

« Nous ne manquerons pas, en ouvrant cette séance, d'exprimer à notre chef le Général GUILLAUME, tous nos sentiments d'affectueuse et profonde fidélité. Qu'il sache combien nous pensons à lui et à Madame GUILLAUME en ce jour du souvenir et de l'amitié.

« Nous tenons également à nous tourner vers nos Présidents d'Honneur, présents ou empêchés, les Généraux de LATOUR, LEBLANC, de SAINT-BON, et à les assurer de notre indéfectible attachement.

« Nos pieuses pensées iront enfin vers nos chers camarades ou amis disparus ; les Généraux de FURST et VAUGIEN, le Colonel GUERIN, le Commandant TOURNIER, le Capitaine BLAISE, le Père OTHON de LAUNAY, Monseigneur SOURIS, le Colonel DESIDERI, le Lieutenant NASSIET, nos camarades GEY, BUSAC, CRIBEILLET, MORIN.

« Je vous demande d'observer pour eux une minute de recueillement.

« Le bilan de nos activités peut se résumer comme suit :

● Sur le plan de nos effectifs, nous constatons une stabilité fort encourageante de nos adhérents.

Les cotisations, à notre grande satisfaction, sont rentrées normalement, puisqu'elles se chiffrent en 1974 à près de 17.000 F. contre 15.000 F en 1973 et 7.000 F en 1972...

Comme l'assemblée générale avait bien voulu l'autoriser et compte tenu de l'augmentation de la vie, les cotisations annuelles sont portées cette année à 10 F contre 5 F., l'abonnement au bulletin restant fixé à 20 F., soit un total de 30 F par adhérent.

● Notre budget enregistre un excédent de plus de 11.000 F du en grande partie au revenu de notre portefeuille qui se chiffre à 33.000 F.

● Notre musée de Montsoreau accuse des bénéfices de l'ordre de 1.700 F. Le nombre des visiteurs est encore en augmentation. A signaler que le musée s'est enrichi d'un très beau buste du Maréchal LYAUTEY dû au sculpteur COGNE et don de Monsieur de FOULCHIER, Président Directeur Général de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Nous n'avons pas manqué de rendre visite au généreux donateur pour le remercier de son geste délicat.

Par ailleurs, les démarches entreprises pour la Fondation de ce musée suivent leur cours et Maître REVEILLAUD et le Colonel de GANAY vous en parleront.

● Près de 11.000 F ont été versés au titre des œuvres sociales et nous ont permis d'aider 10 familles et 14 enfants.

● L'activité de nos sections ne s'est pas relâchée et je suis heureux d'exprimer ma vive gratitude à tous leurs Présidents : Le Colonel LE PAGE, le Général SORE, le Colonel RIAUCOU, le Commandant CAMPANA, nos amis FEUILLARD DUMONT, MERCHEZ, sans oublier le Colonel SAMUEL, nouveau président de la section Nice-Côte d'Azur, en remplacement de notre cher disparu, le Colonel GUERIN.

Avant de clore le chapitre des joies, je renouvelle devant notre assemblée générale mes chaleureuses félicitations à ceux qui ont été promus dans l'ordre de la Légion d'Honneur et que j'ai cités tout à l'heure au cours de notre banquet.

Je voudrais enfin rendre hommage à tous les membres du Bureau qui se dévouent sans compter pour la bonne marche de notre association : notre ami MARDINI, élu à l'unanimité Vice-Président de la Koumia par notre Conseil d'Administration lors de sa séance du 19 Novembre 1974 et dont je me réjouis tout particulièrement de sa présence à mes côtés, le Colonel de GANAY, animateur de notre bulletin, Maître REVEILLAUD notre bon droit, le Commandant BUAT-MENARD, notre sévère et juste trésorier, le Commandant PASQUIER, animateur infatigable de notre musée, Madame BRAULT-CHANOINE, sourire de nos œuvres.

Et je salue avec joie nos fidèles et vieux amis qui savent nous prodiguer avec tant de tact leurs conseils avisés : le Commandant CROCHARD, notre Vice-Président d'Honneur, dont nous avons fêté récemment les jeunes quatre-vingts années et le Colonel JOUHAUD, pilier de notre association.

Un grand merci pour terminer à vous tous, à votre camaraderie à votre fidélité et à vos encouragements qui nous réchauffent le cœur.

● VERIFICATION DES POUVOIRS :

Le Secrétaire Général procède à la vérification des pouvoirs. On compte 98 pouvoirs valables et 80 membres présents. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

● PRESENTATION DES COMPTES :

Le Secrétaire Général donne communication du Bilan de l'exercice 1974 et du projet de budget pour 1975 qui figurent ci-après.

Il fait remarquer que l'équilibre financier est maintenant bien assuré. Les intérêts du capital provenant de la vente de Boulouris les cotisations qui sont rentrées dans une proportion remarquable (plus de 70%) les petits dons qui ont été nombreux, les recettes du Musée de Montsoreau qui vont en augmentant nous assurent une bonne trésorerie, et nous ont permis de couvrir d'assez grosses dépenses, notamment celles qui ont été faites à Montsoreau.

Mais nous avons reçu un rappel de notre autorité de tutelle pour que nous observions désormais la règle suivant laquelle, chaque année, 10% des recettes doivent être réservées. En outre, notre « dotation statutaire » ne doit pas être touchée. Si la situation actuelle se maintient, nous sommes néanmoins en mesure de répondre aux cas sociaux et autres besoins de l'association. Les présidents de section sont donc invités à nous signaler ces cas et ces besoins divers. Il pourra y être répondu plus régulièrement et plus largement que par le passé.

A ce propos, la question est posée d'une aide aux sections sous la forme d'un pourcentage fixe sur les cotisations qui seraient perçues par les sections. Le Président répond que cette question n'est pas du ressort de l'Assemblée Générale mais du Bureau et du Conseil d'Administration, que la question a déjà été tranchée dans le passé après des expériences qui ont prouvé que cette solution était contre indiquée et que, enfin, les effectifs de la Koumia ne sont pas tels qu'une décentralisation administrative soit justifiée. Le Secrétaire Général ajoute que cette question a fait l'objet de sa lettre du 29 Avril 1975 au Président de la section de Marseille : le Bureau de la Koumia seul peut et doit être équipé pour assurer cette administration (archives, fichier, secrétariat, comptabilité, bulletin, etc...)

Toute décentralisation serait une complication et certainement pas une économie. Il fait remarquer que beaucoup de membres ignorent leur section et ne connaissent que le secrétariat de la rue Eugène Flachat ; que l'activité des sections est plus ou moins grande et qu'il faut un système souple pour répondre à leurs besoins inégaux et variables ; et qu'enfin, tant que la situation financière sera bonne, les présidents de section peuvent et doivent demander les provisions nécessaires et la couverture des dépenses justifiées.

Mis aux voix, les comptes de l'exercice 1974 et le projet de budget 1975 sont approuvés à l'unanimité.

● **ENTRAIDE**

Madame BRAULT-CHANOINE, empêchée, n'a pu donner son compte-rendu dont l'essentiel a été inclus dans le rapport du président (voir ci-dessus).

● **MUSEE DES GOUMS :**

Le Commandant PASQUIER donne lecture de son rapport :

Activité du Musée des Goums de Montsoreau pendant l'année 1974

BILAN :

Entrées au Musée	11.800	F
Montant de la Billéterie des entrées	30.750	F
Somme revenant à la Koumia	10.250	F
Vente d'insignes et divers	1.131,20	F
Ristourne au Gardien	227,44	F
Versé à la Koumia	803,76	F
TOTAL DES RECETTES :	11.053,76	F
TOTAL DES DEPENSES	9.364,00	F
BENEFICE :	1.689,76	F

Il y a eu 1.100 entrées de plus que l'année précédente, alors que la conjoncture était défavorable au début de la saison. La situation est saine et de nouveaux aménagements ont été réalisés. Mise en place de 4 vitrines dans la 2^e salle, qui permettent d'exposer la totalité des dessins et reproductions données au Musée par le Général GUILLAUME.

- Kasbah de l'Atlas, par Majorelle,
- Kasbah de Marrakech par Théo Schmeid,
- Costumes Berbères par Besancenot,
- Artisans Marocains et scènes de Marrakech par Jalabert-Edon,

Le Buste du Maréchal LYAUTEY par Cogné, a été placé sur un socle en pierre de tuffeau de Touraine et exposé dans la première salle.

Toutes les ferrures ont été repeintes, ainsi que celles des fanions, dans la mesure du possible les fanions ont été regroupé par G.T.M. (Ceux qui ont participé aux campagnes contre l'Axe).

La sonorisation donne satisfaction : cependant en raison du peu d'empré-
sment manifesté par le représentant de Philips à Angers, pour venir faire les
dépannages, une correspondance a été adressée au Représentant Régional de
Philips à Nantes, en vue d'obtenir l'autorisation de nous adresser au spécialiste
Philips de Tours, qui jusqu'ici refuse de travailler sur le territoire de son col-
lègue d'Angers.

Il ne semble pas qu'il y ai des dépenses nouvelles importantes à envisager
pour l'année en cours : cependant il serait souhaitable, qu'une somme approxi-
mative de 500 F soit allouée pour l'achat d'un magnétophone, qui servirait a
commenter les visites individuelles ou de 3 à 4 personnes, pour lesquels la
sonorisation n'est pas mise en route, et qui se plaignent du peu de commentaires
donnés a ces occasions. Ce système permettrait un commentaire plus détaillé et
une manipulation plus simple pour Madame LEGER qui est en général chargée
de ces petites visites en dehors de la saison, et de ce fait moins bousculées.

Le Colonel JEAN-BAPTISTE, nouveau membre de la Commission de Contrôle
du Musée des Goums, s'est rendu à Montsoreau le 20 Mai 1975 pour inspecter
le Musée. Il en a constaté la bonne ordonnance et le bon état d'entretien. Le
bénéfice réalisé permet de couvrir les dépenses à prévoir.

● Statuts et création de la Fondation Koumia-Montsoreau

L'assemblée générale est invitée à donner son avis sur le projet de statuts
de cette fondation, projet qui a été publié dans le bulletin de la Koumia n° 59
60 d'Octobre et Décembre 1974.

Ce projet ne soulève aucune objection, sauf que la date de la création du
Musée des Goums à Montsoreau est à rectifier : 1956 au lieu de 1965.

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat donné au bureau de la Koumia
pour réaliser cette fondation conformément aux dispositions du projet de statuts
susdit et lui donner une existence juridique.

Les contacts ont déjà été pris à ce sujet avec M. le Préfet de Maine et
Loire qui a délégué M. le Maire de Montsoreau pour participer ici, en ses lieux
et place à l'examen de cette question, laquelle doit être traitée notamment avec
le département, propriétaire du Château de Montsoreau.

Le Secrétaire Général fait état d'une lettre du Commandant BOUDET, rap-
pelant les circonstances dans lesquelles fut créé le Musée des Goums à Mont-
soreau et ceux qui menèrent à bien cette réalisation. Il est nécessaire que ces
faits et ces noms ne soient pas oubliés. Ils feront l'objet d'une page dans un
prochain bulletin.

● BOULOURIS :

Maître REVEILLAUD expose que notre adversaire s'est pourvu en cassation
contre le jugement le condamnant à payer des indemnités à la Koumia. Il faut
donc attendre l'arrêt de la Cour de Cassation avant de songer à percevoir ces
indemnités, ce qui constituerait d'ailleurs un autre problème.

● ASSEMBLEE GENERALE 1976

Le Colonel JENNY s'est proposé pour organiser cette assemblée générale
à Pau ; le projet est chaudement appuyé par le Général SORE, président de la
Section du Sud-Ouest. A main levée, l'assemblée décide que l'assemblée géné-
rale aura lieu à Pau en 1976.

Le Secrétaire Général propose qu'il soit posé, en principe, pour l'avenir
que l'assemblée générale de la Koumia ait lieu tous les deux ans à Montsoreau.
Des membres font remarquer que, « si l'organisation y est aussi défectueuse
que cette année, il n'y aura personne ». Néanmoins, ce projet mis aux voix, est
adopté à main levée à une forte majorité. Dont acte.

● Le Colonel PICARDAT renouvelle le vœu qu'il avait exprimé lors de la précédente assemblée générale : que nos descendants puissent faire partie de la Koumia comme membres actifs, afin de continuer, après nous, notre association.

Le Général TURNIER répond que le Conseil d'Administration a examiné la question et que cela ne pourrait être envisagé que si, effectivement des descendants se manifestaient pour s'occuper activement de notre association et de son musée. L'idée n'est pas perdue de vue, mais elle ne paraît pas aujourd'hui réalisable. En tout cas, en ce qui concerne le musée des Goums, il est certainement plus prudent de prévoir que, dans l'avenir, sa direction sera confiée au Musée de l'Armée plutôt qu'à une hypothétique association de nos descendants. En foi de quoi le présent procès-verbal a été dressé et signé.

Le Général TURNIER
Président de la Koumia
Signé : TURNIER

Le Secrétaire Général :
Signé : G. de GANAY

FAITES VOS COMMANDES DE

CARTES, BROCHURES, INSIGNES

vendus au bénéfice de l'ENTRAIDE - KOUMIA

- | | |
|--|--------|
| <input type="checkbox"/> Insigne Koumia petit modèle, broche ou boutonnière | 3,00 F |
| <input type="checkbox"/> Insigne Koumia grand modèle | 5,00 F |
| <input type="checkbox"/> Porte Clés Koumia | 5,00 F |
| <input type="checkbox"/> Carte de Vœux | 2,50 F |
| <input type="checkbox"/> « Prière » pour nos frères Goumiers | 2,00 F |
| <input type="checkbox"/> Historique des goums (période 1939-1942) | 3,00 F |
| <input type="checkbox"/> « Historama » : Les goums Marocains | 3,00 F |
| <input type="checkbox"/> Le Général PARLANGE (brochure) | 5,00 F |
| <input type="checkbox"/> Le Général MASSIET du BIEST (brochure) | 5,00 F |
| <input type="checkbox"/> Carte postale en couleurs, insignes des goums et G.T.M. | 1,50 F |

Paiement de préférence par virement au C.C.P. de la Koumia, N° 8813-50, PARIS, en indiquant la commande en détail dans la partie réservée à la correspondance pour simplifier le travail de notre secrétariat.

Merci d'avance !

INSIGNES « KOUMIA » EN VERMEIL

Notre ami MARDINI qui a édité ce bel insigne, en grande taille (7 cm) et en vermeil, dispose encore de quelques exemplaires. Nous rappelons que les commandes sont à adresser directement aux :

EDITIONS A. V.

173, rue du Temple - 75003 - PARIS - (Tél. ARC 36-98).

Le prix de cet insigne est de 48 francs

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1974

A C T I F	COMPTE PROFITS ET PERTES
Mobilier 855,00	Charges :
Remboursements à court terme	Frais de bureau 2 377,98
Prêts d'Honneur recouvrables 6 450,00	Loyer - Téléphone 2 835,20
Comptes financiers	Personnel 7 250,00
Titres placement BNP 484 132,00	Œuvres sociales régulières 10 513,60
(évaluation au 23-1-75)	Secours occasionnels 1 178,23
Bons d'Épargne	Bulletins (y compris le
(Fondation Montsoreau) 130 000,00	n° 59-60 payé sur l'année
Compte bancaire 16 343,14	1975 pour 5.609,00 F 19 571,80
C.C.P. 8 524,47	Divers (réfection du Monument
Numéraire 13,49	au Col du Tégime 2 286,57
Total Actif 646 318,10	46 013,38
Dotation statutaire 418 140,00	Produits
Réserve 228 178,10	Cotisations 16 926,50
	Dons et subventions 5 495,32
	Montsoreau 1 689,75
	Remboursement prêts 400,00
	Portefeuille 32 917,57
	57 429,14
	Excédent : 11 405,76

PROJET DE BUDGET POUR 1975

RECETTES	DEPENSES
Cotisations 20 000,00	Œuvres sociales
Dons 4 000,00	Bourses et alloc. d'études 15 000,00
Portefeuille 30 000,00	Secours occasionnels 2 000,00
TOTAL 54 000,00	Bulletins 22 500,00
	Loyer - Personnel 12 500,00
	Divers 2 000,00
	TOTAL 54 000,00

Démission du Général TURNIER Président de la Koumia

Après dix ans de présidence, le Général TURNIER a estimé devoir cesser ses fonctions et il a remis sa démission au Conseil d'Administration réuni à cet effet le vendredi 27 Juin 1975 à 18 heures au siège de la Koumia.

Le Conseil d'Administration à l'unanimité des membres présents, a rendu hommage au dévouement du Général TURNIER, lui a exprimé les regrets que lui cause son départ. Après lui avoir vainement demandé de revenir sur sa décision et de rester encore un certain temps à la Présidence de la Koumia, le Conseil d'Administration a pris acte de sa démission qui prend effet le 1^{er} juillet 1975.

Jusqu'à la désignation de son successeur, l'intérim de la Présidence de la Koumia sera assuré par son Vice-Président, André MARDINI.

Le Bureau de la Koumia, avec l'aide des Présidents de sections, va rechercher un nouveau Président à présenter à l'agrément du Conseil d'Administration au mois d'Octobre prochain.

Le Bureau de la Koumia espère pouvoir rendre compte positivement du résultat de ces démarches dans le prochain bulletin.

Etaient présents à la réunion du Conseil d'Administration du 27 Juin 1975 : Le Général TURNIER, Président ; André MARDINI, Vice-Président ; G. de GANAY Secrétaire Général ; A. BUAT-MENARD, Secrétaire Général Adjoint et Trésorier, JOUIN, de MAREUIL, MERCHEZ, MULLER, NOEL, REVEILLAUD, soit 10 membres sur 15. Excusés : TROUILLARD et Madame BRAULT-CHANOINE.

Le Secrétaire Général

Réception en l'honneur du Général TURNIER

Le Mardi 21 Octobre 1975, de 18 h. 30 à 22 h. dans les Salons de Rhin-et-Danube, 20, rue Eugène-Flachat, PARIS 17^e, (métro Péreire- Maréchal Juin) la Koumia donnera une réception en l'honneur du Général TURNIER qui quitte les fonctions de président qu'il exerçait depuis près de dix ans.

Nous espérons que les membres de la Koumia répondront nombreux à cette invitation.

Il sera demandé 30 F par personne pour participation aux frais.

Bulletin Réponse

A retourner au Secrétariat de la Koumia, 20, rue Eugène-Flachat
PARIS 75017 - Avant le 8 Octobre 1975

NOM :

ADRESSE :

Participera à la réception de la Koumia du Mardi 21 Octobre 1975

Sera accompagné de.....personnes,

soit au totalpersonnes

Ale.....1975

Signature

N.-B. - Montant de la participation 30 F par personne à adresser à la Koumia par chèque bancaire ou, de préférence, par chèque postal : C. C. P. PARIS 8813-50, joint au présent bulletin-réponse.

LA VIE DES SECTIONS

VOSGES

Le dimanche 15 juin à Planois, à côté de l'ancien P.C. du Colonel MASSIET du BIEST, la section des Vosges s'est rassemblée pour la remise de la Rosette d'Officier de la Légion d'Honneur à son Président, Georges FEUILLARD, ancien du 3° G.T.M., qui a donné, comme on le sait, tant de preuves de dévouement à notre association, sur le plan National comme sur le plan local, dans les Vosges son pays.

Après la messe, les participants se rendirent à 11 heures à la Croix des Moinats où eut lieu le lever des couleurs suivi du dépôt d'une gerbe au Monument des Goums par M. FEUILLARD, Mlle GEORGES, représentant le C.E.F.I., et le Colonel PICARDAT. La fanfare locale fit entendre la sonnerie aux morts et, après la minute de silence, la Marche des Africains.

Devant une nombreuse assistance, en présence des drapeaux et des délégations d'anciens combattants, le Colonel PICARDAT rappela les mérites du récipiendaire, qui fut sous ses ordres au 9° Tabor, et évoqua les combats auxquels il participa avec cette unité, notamment dans les Vosges. Puis il le fit Officier de la Légion d'Honneur, selon le cérémonial d'usage, face aux légionnaires présents.

Au cours d'un cordial vin d'honneur qui réunissait les participants à la Mairie de Planois, notre ami FEUILLARD reçut les félicitations de ses nombreux amis. Etaient présents Messieurs les Maires de Cornimont, Thieffosse, Planois, La Bresse, ainsi que le Colonel délégué départemental.

Pour finir, un déjeuner de trente couverts eut lieu à l'Hôtel des Vosges à Cornimont, présidé par le Colonel PICARDAT.

Que notre ami FEUILLARD trouve ici l'expression de toute la sympathie et de la reconnaissance de la Koumia à l'occasion de cette distinction qu'il a bien méritée par tant de services rendus aux Anciens Combattants de sa région et très spécialement à notre association. La Koumia n'oublie pas, notamment, le chaleureux et émouvant accueil qui fut fait à ses membres dans les Vosges l'an dernier, pour le trentième anniversaire de la libération de ce coin de France, grâce à l'initiative de Georges FEUILLARD et à son indéfectible fidélité à ses camarades des goums marocains.

Général TURNIER

CORSE

La Koumia est particulièrement heureuse de publier la lettre qui lui a été adressée de Corse par un de ses membres fidèles, Toussaint SALASCA. Elle relate les manifestations qui ont marqué en Corse le trentième anniversaire de la Victoire. La Corse n'oublie pas les goums qui ont pris une si grande part à sa libération.

Par Dépêche Ministérielle n° 324/NP/CM du 7 Avril 1975, Monsieur BORD, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, dans le souci de donner un éclat exceptionnel à la commémoration du 30^e anniversaire de la Victoire de 1945, a décidé que le jeudi 8 Mai à 16 heures, une manifestation du souvenir se déroulerait dans toutes les Nécropoles Nationales où sont enterrés des morts de la Guerre de 1939-1945.

Pour la Corse, cette cérémonie du Souvenir s'est déroulée au cimetière national de « Saint-Florent » où reposent 49 de nos Anciens Goumiers.

En tant qu'ancien Goumier et membre de la Koumia, j'ai le plaisir de porter à votre connaissance que j'ai été d'autant plus satisfait que rarement une assistance aussi nombreuse avait été présente à une telle cérémonie qui s'est déroulée sous le signe du recueillement le plus profond.

Les enfants des écoles participaient également très nombreux. Après avoir fleuri toutes les tombes, 2 écoliers ont planté l'arbre du souvenir un « JUNISERUS SKYROCKET » et apposé une plaque commémorative.

Par ailleurs, cette manifestation du souvenir s'est déroulée en présence de :

- Tous les Conseillers Généraux des cantons limitrophes,
- Des Maires des communes avoisinantes,
- De la musique et deux compagnies du 1^{er} Régiment Etranger de Parachutistes.
- Le Président de l'U.F.A.C., les Anciens Combattants et Anciens Goumiers étaient représentés par 24 délégations avec leurs drapeaux.

Monsieur Gabriel GILLY, Préfet de la Région Corse, a demandé et obtenu qu'un avion de la base aéronavale d'Ajaccio soit mis à la disposition d'une délégation d'Anciens Combattants d'Ajaccio pour participer à cette manifestation. Monsieur le Préfet, marquant ainsi la sollicitude qu'il porte aux Anciens Combattants a tenu à effectuer le voyage avec le Colonel Commandant le secteur Militaire et à présider cette journée du souvenir dont l'ampleur et l'intensité émotionnelle ont vivement frappé la très nombreuse assistance.

A l'issue de cette cérémonie la Municipalité de Saint-Florent a convié toutes les personnalités et Anciens Combattants à un vin d'honneur.

Tout a été parfait grâce à une délégation exceptionnelle de crédit de 1000 francs attribuée par le Ministère des Anciens Combattants pour la mise en état de ce cimetière.

Je tiens à rendre un hommage particulier au Maire et à la Municipalité de Saint-Florent pour l'aide efficace qu'ils m'ont apportée pour la réalisation de cette belle manifestation.

Avant de terminer, je profite de l'occasion qui m'est offerte pour venir présenter à tous mes anciens camarades des Goums, mon salut fraternel.

T. SALASCA

SUD-OUEST

Période du 10 Octobre 1974 au 1^{er} Avril 1975

Activités de routine au cours de ces six mois d'automne et d'hiver, se bornant aux réunions de bureau, en attendant le printemps pour une réunion « toulousaine » et le début de l'été pour une « béarnaise » encadrant la journée Nationale du 31 Mai à Montsoreau où la section sera représentée

NOUVELLES DIVERSES :

Madame NAZE, veuve de notre camarade a retrouvé fin 1974 le Maroc où l'appelaient tant de souvenirs ! Grâce à Madame DUCOUSSO habitant Rabat, elle a pu régler des affaires difficiles et revoir Meknès et Fès sous un soleil printanier.

Le Colonel JENNY a représenté la section aux cérémonies du 11 Novembre dernier à Pau.

El Hadj « BONNOT » chassant fin 1974 dans l'ancien terrain de chasse des goums de 1945, en Forêt Noire, annonce sa venue à Montsoreau pour le 31 Mai prochain.

Le Lt-Colonel DESIDERI, dont le décès est annoncé par ailleurs, écrivait au Président de section, en janvier, adressant ses vœux aux siens et à la section. Ayant subi une prothèse aorto-fémorale aux deux jambes et l'ablation d'un rein en 1973, il se remettait lentement. La section Sud-Ouest à laquelle appartenait l'ancien Commandant du G.H.R. (Colonel CABASSY) et de nombreux officiers ayant connu DESIDERI comme officier des détails et « baroudeur » s'incline avec émotion devant la peine des siens.

On apprend qu'AUCOIN vient de quitter le Bureau de Garnison de Toulouse et est entré à l'Education Nationale. On espère qu'il pourra encore aider la Sous-Section Midi-Pyrénées, malgré ses nouvelles activités.

Madame MEYER, veuve du Commandant décédé en 1962 est passée chez le Président de la Section en Octobre 1974, avec son beau-frère M. FABRITIUS (nom de guerre WARITEAUX) évadé de France, ayant servi au G.C.E. du 1^{er} G.T.M. comme S/Officier de fin 44 à Mai 45. Ancien du Maroc (mines d'Amizmiz) et de Sidi Boubekeur) et.. du Laos.

Notre camarade MAMMARI toujours à Brazzaville n'oublie pas la section et adresse ses vœux à tous.

Le Colonel MARMARA, toujours à l'école des Roches à Verneuil S/Avre, rappelle la joie qu'il a eue à passer trois semaines de vacances sur la Côte Basque, en avril dernier avec sa famille.

Le Capitaine LECHAIX de Fort de France (97) qui s'est fracturé un orteil, annonce en Janvier 1975, que cette année sera celle de son retour en France et qu'il compte bien avec Madame LECHAIX, assister au premier repas de la Section qui se présentera.

Le Général SORE, à l'occasion d'un voyage à Paris, pour le cinquantenaire de sa promotion « LE RIF » (1924-26), en Octobre dernier, a pu passer de très agréables moments avec les Généraux de SAINT-BON et TURNIER, et.. retrouver Jacques AUGARDE, ancien du 1^{er} G.T.M. dont il fut le Chef de Cabinet en 47-48, tandis qu'il était Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires Musulmanes dans le Ministère Robert SCHUMAN.

NOUVELLES ADHESIONS :

Le Général d'Armée ALLARD dont les titres en tant qu'ami des Goums sont connus de la plupart d'entre nous, adhère à la Koumia. Retiré en Chalosse dans les Landes (40), il est souvent venu à nos réunions régionales. Qu'il sache ici combien son adhésion nous honore et nous remplit de joie.

COQUET Olivier, retiré à La Rochelle (17), ancien Sous-Officier de Goum a appartenu au 35° Goum (de 27 à 29, au 1^{er} Goum (de 29 à 31), à l'Inspection des Mehallas de Rabat (de 41 à 44) et à nouveau au 35° Goum (44 au début 45).

SOUBRIE Max, comptable à Bordeaux, a fini adjudant-chef aux Goums, après avoir appartenu au 257° de marche, puis au 70° en 1940, au 12° Goum (de 42 à Juillet 45), et au Maklzen de Khenifra jusqu'en octobre 1946.

Médaille militaire, Croix de Guerre 39-45.

SIGNOUR Louis, né à Azrou, au titre des « Amis des Goums ». Fils de Louis SIGNOUR, ancien Contrôleur de la Comptabilité à la Direction de l'Intérieur de Rabat, bien connu de très nombreux officiers d'A.I. est actuellement Inspecteur de Police à Pau (64). Décoré de la Valeur Militaire.

PINON René, au titre des « Amis des Goums » en Mars 1975. Retraité à Arcangues (64) après 40 ans aux établissements Carnaud et de la Basse-Indre à Casablanca.

Ancien Sous-Officier au 2° R.T.M. (25-24) 1° R.T.M. (39-40) et 6° (43-44, Croix de Guerre 39-45.

N.-B. - A noter au titre de nouvel adhérent mentionné sur le bulletin 59-60, que le Commandant CABOS en retraite à Pau, a appartenu aux A.I. et aux Goums, pratiquement sans interruption (1° Goum El Khab, 34° Goum Zagora 52° Goum Zefroun, 53° Zoumi).

CARNET DE LA SECTION :

NAISSANCE : Séverine LEBOURG, petite-fille de l'adjudant-Chef FORGEOT, décédé le 17 Février 1969 à Nanteuil-en-Vallée (16).

Félicitations à ses parents et à Madame Veuve FORGEOT.

DECES : Madame de MARIA SANTIAGO, épouse de notre camarade est décédée le 3 Février 1975, après une douloureuse maladie. Ses obsèques ont eu lieu en l'église Saint-André à Bayonne, le 6 Février.

Une vingtaine de camarades de la Côte Basque avaient pu être touchés à temps, pour rendre ainsi hommage avec le Président de la Section aux activités de Madame de MARIA lors de nos réunions et apporter à leur camarade et à ses enfants cruellement éprouvés leurs sincères condoléances

N.-B. - N'ayant pu donner dans le bulletin n° 59 et 60 de détails à l'occasion du décès, le 19 Avril 1974 du Capitaine GEY, nous rappelons que notre camarade était de la promotion MANGIN (1929-31) de St.-Cyr, qu'il avait appartenu aux Affaires Indigènes du Maroc, participé avec les Tabors à la Campagne de France, et pris sa retraite en 1946. Il était Chevalier de la Légion d'Honneur et décoré de la Croix de Guerre 39-45.

DISTINCTION : Notre camarade le Capitaine FOURQUET Louis de l'E.S.A.L.A.T. de Dax a été nommé Chevalier de l'Ordre National du Mérite.
Toutes nos félicitations.

REUNIONS DU BUREAU :

Réunion du 8 Décembre 1974 :

Présents : Colonels JENNY et JACQUINET, DAROLLES (venus de Pau), LHOSPIED, LECUYER, MASSON, HAPPE, (de Dax), Bernard JENNY, FELTMAN, NOBLET, AYMERIC, RODRIGUEZ, BERTOT, CAZAUGADE CAMINO, Lt.-Colonel de KERAUTEM, Colonel AUBOIN (nouvel adhérent) de MARIA, EYHARTS inscrits par ordre d'arrivée, Général SORE.

Absents excusés : Colonel FACALDE, ABAD, LESBATS, MANUS

Réunion du 9 Février 1975 :

S'est tenue à Saint-Pierre d'Irube, chez le Commandant AYMERIC. S'est terminée par un excellent cocktail servi par Madame AYMERIC et une de ses filles. Merci !

Présents : Colonels JENNY et JACQUINET, DAROLLES (venus de Pau), DUSSAUCY, FOURQUET et HAPPE (venus de Dax), puis par ordre d'arrivée

MASSON, LESBATS, LECUYER, MANUS, ABAD, RODRIGUEZ, LHOSPIED, BERTOT, CAZAUGADE, Colonels AUBOIN et FAGALDE, EYHARTS, VINSON autour du Général SORE et d'AYMERIC.

Absents excusés : Lt.-Colonel de KERAUTEM (aux obsèques du Colonel Raymond GUERIN à Lyon), HOSTEIN, FELTMAN, GRACIET, NOBLET

Changement d'adresse :

Nouvelle adresse :

Monsieur MASSON Michel
Route de la Pouponnière
Lotissement Maldan
64250 - CAMBO-LES-BAINS

Période du 1^{er} Avril au 10 Juin 1975 :

Réunion bi-mensuelle du Bureau :

Réunion du 13 Avril : S'est tenue chez le Lieutenant Colonel de KERAUTEM, dans sa belle villa de Zegdou, face à la Rhune, la montagne, par excellence du Pays Basque.

Etaient présents : outre les Maîtres de maison, le Général ALLARD, le Général SORE, entourés d'AYMERIC, BERTOT, CAZAUGADE, EYHARTS, HOSTEIN, JENNY, LECUYER, LESBATS, MANUS, de MARIA, MASSON, NOBLET, PINON (nouvel adhérent).

Absents excusés : Colonel AUBOIN, BOURRABIER (nouvel adhérent), FAGALDE, DUSSAUCY, FOURQUET, FELTMAN, LHOSPIED, RODRIGUEZ (en Costa del Sol).

Réunion annuelle de la Sous-Section de Toulouse :

Un brillant soleil était au rendez-vous de la Koumia toulousaine, le dimanche 27 Avril à Martres-Tolosane choisie pour sa réunion annuelle.

Le lieu des agapes avait été astucieusement choisi par le Commandant MARCHAND et l'Adjudant-Chef MOREAU. Salle de restaurant au mobilier de type espagnol, tonnelles ombragées !!

Aux places d'honneur, le Général SORE avec à ses côtés Mesdames BEL MADANI et ALBY, le Colonel BEL MADANI, Président d'Honneur de la Sous-Section, le Colonel BORIUS, le Colonel VERNIER et son épouse, les Colonels ADAM (venu de Perpignan) et CABASSY. De part et d'autres, ALBY AUCOIN et Madame avec leur fils aîné, BALBY de VERNON, BONNOT accompagné d'une future adhérente, BRASSENS et Madame, BUAN, CAZES et Madame, DAROLLES et Madame, FONPUDIE et Madame, GEHIN et Madame avec leur fille, HENRI et Madame, LARROQUE, MARCHAND, MONTOUSSE, Madame NAZE, OLIVE et Madame, ROQUEJOFRE et Madame, SCORVIDERE (ami des Goums), SERVANT et Madame, au total 41 convives.

Etaient absents excusés : Le Général MIQUEL qui avait subi une délicate intervention chirurgicale, le Général BREIL mariant à Paris une de ses nièces, le Colonel ELISSAGARAY (ennuis de santé comme le Général MIQUEL), les Colonels DELCROS (absent de Toulouse), et MIRABEAU (fatigué), Madame OLLOIX (état de santé), veuve du Commandant OLLOIX qui avait tenu à s'associer à la réunion en adressant un chèque pour la section.

Pour d'autres raisons, n'avaient pu se rendre à Martres-Tolosane, Madame BORIUS, Madame MARCHAND, GALMICHE, ROCHEFORT et MOREAU.

Après une courte allocution du Colonel CABASSY, le Général SORE, avant d'excuser les absences et donner diverses nouvelles de la Section, croquait la carrière du Lieutenant-Colonel DESIDERI, belle figure des Goums, décédé subitement le 8 Mars dans son domicile d'Hyères. Et c'était le repas familial, sympathique au possible !

Au moment du dessert était tirée une tombola comportant de nombreux lots entre autres, un magnifique tableau d'OLIVE, dont on apprenait par la

suite que sous le patronage des œuvres culturelles de la Mairie de Salon de Provence, notre ami allait exposer du 14 au 29 Juin, sous le titre MAROC. Terre d'ISLAM « Types et paysages Marocains ».

Puis, à main levée, était reconduit le bureau de la Sous-Section auquel on ajoutait comme membre pour son attachement, le Commandant MARCHAND.

L'après déjeuner se prolongeait jusqu'au départ du train d'Hendaye vers les 19 heures 30.

Une belle journée vécue en toute amitié à l'actif de nos camarades Toulousains !

NOUVELLES DES UNS ET DES AUTRES :

17 camarades accompagnés de 13 épouses et d'une jeune fille ont représenté la Section à la réunion du 31 Mai à Montsoreau. De nombreux autres s'étaient excusés avec envoi de pouvoirs.

Le Commandant COLLAS a annoncé qu'il allait quitter Poitiers où il a fort bien réussi comme agent immobilier pour s'installer à Laurens à 15 kms de Béziers. Il restera fidèle à la Section.

Notre camarade VAYSSIERE de La Rochelle n'a pu amener avec lui à Montsoreau notre vieux camarade RIBERAUD, en maison de repos.

De Marseille, où il a pu passer quelques jours début Mai, le Président a apporté ses condoléances personnelles à Madame DESIDERI dans son domicile d'Hyères, tout en retrouvant à Carnoux en Provence, l'un des fondateurs de ce centre purement marocain, le Colonel VERLET.

A Petosse, près de Fontenay-le-Comte, le Président a pu recevoir, chez une de ses filles, Madame GRASSIN, veuve de notre camarade tué en Mai 1944.

Notre camarade LABADIE Robert, ancien du 4° G.T.M. retiré à Capbreton, nous a fait part du mauvais état de son « soufflant », en particulier, le jour de Pâques. Est en cours de rétablissement actuellement, après cette chaude alerte Il est attendu à une prochaine réunion de la Section.

Notre camarade RODRIGUEZ se dore au soleil de la « Costa del Sol » et se rappelle au souvenir de la Koumia.

Notre camarade Maurice LOUYS de Montauban qui se croyait abandonné de la section a retrouvé son sourire grâce à une intervention de ROCHEFORT auprès du Président de la Section.

René BOURRABIER, actuellement agent général d'assurances à Biarritz, a été admis comme « Ami des Goums » à la section. Ancien du 5° et 4° R.T.M. du 10° B.T.M., du 8° Zouaves, notre camarade a été en Cochinchine l'Adjudant-Chef du Commando du Lieutenant OUFKIR appartenant au Bataillon de notre camarade, le Colonel POTHIER, alors que le Général BOYER de LATOUR était Haut Commissaire.

9° ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION

La 9° Assemblée Générale se tiendra le dimanche 5 Octobre dans un des grands Châteaux de la région Bordelaise, grâce au concours de nos camarades PONSE et SECRETAN, qui ont accepté avec plaisir ce « pensum ».



NICE - COTE-D'AZUR

La réunion mensuelle a eu lieu le jeudi 17 avril 1975 à dix sept heures. Y ont assisté SAMUEL, NIVAGGIONI, GUERMOUCHE, ASPINION, MATHONNIERE ainsi que BIARD, venu de Lyon, en séjour à Nice.

Un déjeuner amical a réuni, le jeudi 19 Juin les membres de la Koumia présents à Nice et un certain nombre d'amis des Goums.

Assistaient à cette réunion : Madame BAYARD, Chevalier de la Légion d'Honneur, ex Présidente de la Croix Rouge de Batna, amie des Goums, Mesdames MANSUY, veuve du Colonel, POTHIER, veuve du Colonel, RUET, veuve du Colonel et fille du Colonel BERTEAUX, Mesdames MAMMSER et GARNIER amies des Goums, le Colonel TOUBOUL, ancien marocain et président de la section niçoise de Rhin-et-Danube, les Colonels et Lt.-Colonels BENOIST et Madame, LACROIX et Madame, GILBAIN et Madame, le médecin Colonel GUYARD et Madame, le Vétérinaire Militaire COURTIN, tous deux anciens des G.T.M., les contrôleurs civils BAZIN et Madame, Monsieur MARCHETTI, ami des Goums et Madame, le Commandant MATHONNIERE.

S'étaient excusés : Mesdames DUGRAIS, GUERIN et HURSTEL, les Généraux BRISSAUD DESMAILLET, D'ARCIMOLES, LANCRENON, MARCHAL, PAR-LANGE (frère du Général décédé), WARTEL, le Docteur PAPASKA, ami des Goums, ainsi que les membres de l'association dont les noms suivent : Intendant BREY, Colonels et Lt.-Colonels ASPINION, AUBERT, CAILLES, DEMAIN, DENAIN EUGENE, MONTGOBERT ainsi que Messieurs IRIART, KING et LEGOUIX.

Leur absence a été profondément regrettée.

Cette réunion qui fut organisée par le trésorier de la section, le Commandant MATHONNIERE, fut très réussie. Elle se tint dans une salle du cercle des Officiers de Nice mise entièrement à la disposition de l'association par le Colonel DEMANGE, délégué Militaire départemental. Elle s'est terminée vers le milieu de l'après-midi.

Nous avons eu la douleur de perdre Monseigneur SOURIS, ancien Aumônier Militaire, en particulier de la Région d'Agadir - Confins, membre d'honneur de la Koumia, décédé le 20 Avril, dans sa 90^e année, après une très courte maladie.

Des obsèques officielles lui ont été faites en la cathédrale Saint Réparat de Nice, obsèques présidées par Monseigneur l'Evêque de Nice.

De nombreux membres de la Koumia y assistaient : SAMUEL, NIVAGGIONI, DENAIN, GUERMOUCHE, EUGENE, BENOIST, MATHONNIERE, DORANGE, etc... (MONTGOBERT souffrant s'était excusé).

Monseigneur SOURIS a été inhumé au cimetière de Caucade (Nice) dans le carré réservé aux militaires grands invalides.

Colonel SAMUEL



MARSEILLE

La fin de l'année 1974 et le début de l'année 1975 ont malheureusement été marqués par la disparition de deux de nos camarades.

Début Janvier, c'était la mort de notre camarade BUSAC, décédé le 18 décembre 1974, terrassé par une crise cardiaque alors que, remis d'une attaque précédente, il s'appropriait à partir au Centre de Rééducation Bérard à Hyères. Selon sa volonté, BUSAC n'avait voulu aucune cérémonie et avait demandé à être incinéré dans la plus stricte intimité.

Le 8 Mars 1975, le Colonel RIAUCOU apprenait la mort, survenue brutalement le matin même à la suite également d'une crise cardiaque, de notre camarade le Lieutenant-Colonel, DESIDERI. Les obsèques ont été célébrées à Hyères le 10 Mars et la Koumia était représentée par une délégation comprenant, outre le Colonel et Madame RIAUCOU, le Colonel BRION, les camarades MERLIN, LAROUSSE, GIANNINELLI et son épouse. Une gerbe était déposée

au nom de la Koumia sur le cercueil du disparu dont le Colonel RIAUCOU prononçait l'éloge ténébreux. A noter également que le Général SORE s'était fait représenter par son fils à cette cérémonie.

Le 16 Mars, 80 personnes se réunissaient en Avignon ; leur liste figure sans ordre protocolaire, à la fin de ce compte-rendu.

C'est notre camarade FILHOL, notre secrétaire en l'absence de DESBROSSE qui s'était chargé de l'organisation de cette journée. Notre camarade DONATO, ancien du 21^e Goum et présentement adjoint au Maire d'Avignon, avait bien voulu l'aider dans cette tâche et lui apporter un concours sans réserve. Grâce à cette association la journée commençait par une visite au Palais des Papes puis se poursuivait par une réception à l'Hôtel de Ville d'Avignon où un vin d'honneur était offert aux participants qui se retrouvaient ensuite dans le restaurant choisi par FILHOL et où un menu soigné les attendait. Au début du repas le Colonel RIAUCOU faisait part aux assistants des événements ou nouvelles ayant marqué la vie de la section depuis la réunion précédente. Il communiquait d'abord les vœux et remerciements que notre chef le Général A. GUILLAUME lui avait adressés en réponse aux souhaits que la section de Marseille lui avait exprimés en début d'année.

Il transmettait également les vœux que notre Président le Général TURNIER lui avait adressés en réponse aux siens.

Il donnait également des nouvelles de notre camarade DESBROSSE, qui coule en Nouvelle-Calédonie des jours heureux auprès de ses petits-enfants, bonheur familial seulement gêné par la chaleur... et les moustiques.

Après avoir fait part à l'assistance des décès des camarades BUSAC et DESIDERI il demandait une minute de silence à leur mémoire et à celle des camarades des autres sections disparus en 1974.

Avant de laisser les convives à leurs conversations particulières il signalait la présence parmi nous du Colonel et de Madame CHANEY, venus de Lyon et du Colonel et Madame STEMLER de passage en Provence et installés à Ceret près de Perpignan.

Enfin, il rappelait que l'Assemblée Générale de la Koumia était fixée au 31 Mai à Montsoreau en espérant que nombreux seraient les « Marseillais » qui y assisteraient et il terminait en rappelant que le taux de la cotisation était fixé à 30 francs et en invitant les camarades à se mettre en règle avec le trésorier.

Le déjeuner se déroulait ensuite dans une ambiance très détendue et la réunion prenait fin vers 17 heures non sans la promesse de se retrouver au cours du 2^e trimestre.

Liste des participants à la réunion du 16 Mars :

Général Marquez, Colonels Riaucou et Madame, Lancrenon et Madame, Reymond Montjean et Madame, Hoock, Gruyer et Madame, Tivolte, Brion, Chaney et Madame, Stemler et Madame, David et Madame, Brian, Honoré et Madame, Martin et Madame, Madame Coudry, les camarades Lavoignat et Madame, Bonachera et Madame, Neigel et Madame, Filhol et Madame, Leger et Madame, Fernaud et Madame, Dubus et Madame, Donato, Perry, Brinès et Madame, Sarrazin, Gilles, Goulé, Ruel et Madame, Bedet et Madame, Larousse et Madame, Cros et Madame, Franceschi et Madame, Savin et Madame, Vitu, Merlin et Madame, Ré et son fils soit au total 80 personnes.

S'étaient excusés au dernier moment : Madame la Générale Gautier, Colonel Verlet, Bérard.

N'avaient pu se joindre à nous pour des raisons diverses, les camarades dont les noms suivent : Bridot, Enderlin, Abbé Benoit, Raval, Beau, Fouquart, Boivin, Loiryn, Chauvon, Toussaint, Iriart, Duhoo, Barbaize, Foucaud, Quinty, Général Wartel, Borel, Teruel, Dorche, Professeur Chevrot, Ferré, Delafon, Madame Delorme, Delhumeau, Gianninelli, Ouïste, Fournier, Mansuy, Badie, Cavalier, Buravant, Debril-Loiseau, Dekyvère, Jalouszinsky, Lohoo, Dosteur Léger Matoré, Madame Laroyenne, Couffrant, Lamasse, Beuvelet, Lelièvre, Para, Hutinel Chollet, Caron, Labbat, Leroux, Docteur Abrassart, Madame Legoux.

Les camarades voudront bien excuser les erreurs ou omissions qui auraient pu se glisser dans ces listes.

PARIS

SECTION DE PARIS

La vie de la section tourne toujours au ralenti. Rares sont les anciens qui se dérangent le troisième mardi du mois rue Eugène Flachat. Parmi les fidèles, outre le Président MERCHEZ, nous pouvons citer CUBISOL DECAUDIN BENEDIC

Pourtant un assez grand nombre d'anciens goumiers s'est retrouvé dans de tristes circonstances le mardi 8 Avril, en la Chapelle de l'Ecole Militaire vers 18 heures 30.

Nous avions appris il y a quelques jours le décès accidentel du Général VAUGIEN, ancien Commandant du Goum du 3° G.T.M. pendant les campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne. Il avait été inhumé le 25 mars dernier, et ses enfants faisaient célébrés un service religieux à sa mémoire ce mardi soir. Le Secrétaire de la section sur la demande du Général de SAINT-BON avait alerté tous les anciens du 3° G.T.M. habitant Paris ou la région.

Avant le début de la cérémonie la chapelle était pleine, de nombreux amis du défunt ayant voulu à la foi lui rendre un dernier hommage et assurer ses enfants de leur sympathie. Parmi les anciens Goumiers présents nous avons reconnu, ou cru reconnaître, Madame la Générale GUILLAUME, M. André MARDINI, Vice-Président de la Koumia, les Généraux PACORET, de SAINT-BON, PARTIOT, de La RUELLÉ, GUILLOT, les Colonels PICARDAT, JOUIN, de MAIGRET, des MONTS de SAVASSE, SABATIER, les Commandants HUCHARD et PRADELOUX. La section était représentée par son Président MERCHEZ et le Secrétaire. Le Général de La BROSSE, absent de Paris s'était excusé.

Les condoléances ont été présentées à la famille par M. André MARDINI, en l'absence du Général TURNIER, Président de la Koumia, empêché.

Après l'office, malgré le vent vif et froid, on s'attarda un moment à échanger quelques souvenirs en se promettant surtout de se retrouver le 31 Mai prochain à Montsoreau.

La section de Paris était représentée le 11 Mai 1975, aux Invalides, à la Prise d'Armes clôturant le Congrès National des Médailleurs Militaires, par son Président MERCHEZ et Madame, CUBISOL et MULLER.

MERCHEZ et MULLER se sont aussi rendus à l'Assemblée Générale le 31 Mai à Montsoreau. Ils y ont retrouvé avec plaisir de nombreux anciens, en particulier du 3° G.T.M.

Ils avaient eu le plaisir ce jour là de pouvoir féliciter le Commandant CROCHARD, Vice-Président d'Honneur de la Koumia, d'avoir bon pied, bon œil à près de 81 ans, mais hélas ils devaient avec stupeur apprendre son décès quelques jours après.

Les funérailles eurent lieu en l'Eglise Saint-François Xavier le vendredi 7 Juin à 10 h. 30. Le Président de la Section de Paris, MERCHEZ, empêché, avait demandé au Secrétaire MULLER de l'excuser

Le Secrétaire : H. MULLER



MÉMORIAL A LA GLOIRE DE L'ARMÉE D'AFRIQUE

Sous la présidence du Général d'Armée CALLIES au 36 rue de la Bienfaisance à Paris (8^e), un Comité National œuvre depuis 1972 pour l'érection d'un Mémorial qui perpétuera le souvenir de l'Armée d'Afrique aujourd'hui disparue.

Ce projet a reçu le patronage des hautes autorités de l'Etat et sa réalisation doit démarrer dans les jours qui viennent.

Le Monument à la Gloire de l'Armée d'Afrique sera érigé sur une esplanade en front de mer à Saint-Raphael où la municipalité a mis gracieusement le terrain à la disposition du Comité. Le monument prendra la forme d'une colonne élevée face à la mer et rappellera la colonne du Fort de l'Empereur à Alger. Par son classicisme et sa sobriété, ce monument sera parfaitement adapté aux nobles traditions de l'Armée d'Afrique.

Une souscription nationale est ouverte, afin que soit recueillie dans les meilleurs délais la somme nécessaire à la réalisation du projet (estimé à un million de francs).

La Koumia fait appel à tous ses adhérents, d'une part pour souscrire personnellement, d'autre part, pour toucher, par leur intermédiaire les camarades de l'Armée d'Afrique concernés au premier chef et tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, partagent le sentiment de gratitude vis à vis d'une Armée d'Afrique dont l'un des derniers faits d'armes a été la libération de la France en 1944-1945.

Les versements des souscripteurs sont à faire directement au C.C.P. 33.636.10 La Source, à l'intitulé du COMITE NATIONAL POUR LE MEMORIAL A LA GLOIRE DE L'ARMEE D'AFRIQUE.

Les souscripteurs recevront, par retour du courrier, le justificatif de leur souscription.

Général GRANGER

N'oublions pas que le premier noyau de l'Armée d'Afrique fut le Corps Expéditionnaire qui, en 1830, ayant reçu pour mission de « détruire la piraterie » (sic) réduisit en moins d'un mois les bases pirates d'Alger, d'Oran et de Bône cependant que celles de Tunis et de Tripoli capitulaient devant les canons de la flotte française. C'était la fin d'un fléau séculaire et même millénaire qui avait fait au long des siècles, d'innombrables victimes.

Ce monument commémore aussi ce premier fait d'armes et ce premier bienfait de l'Armée d'Afrique qui délivra la Méditerranée avant de devenir l'instrument de la Paix française en Afrique du Nord.

Ainsi, depuis sa naissance, l'Armée d'Afrique était vouée au service de la bonne cause. Elle en fit sa Tradition, elle le demeura partout où elle fut engagée et d'abord en Afrique du Nord pendant un long siècle.

Le Monument élevé à sa Gloire ne doit donc pas nous rappeler seulement ses sacrifices de 14-18 et de 39-45, mais aussi ce qu'elle accomplit outre-mer au nom de la France, derrière des chefs comme BUGEAUD et LYAUTEY, cette œuvre admirable à tant d'égards qui ne doit pas être oubliée, ni méconnue, ni calomniée.

G.G.

L'inauguration de ce Mémorial à la Gloire de l'Armée d'Afrique près de Saint-Raphael (Var) doit avoir lieu le 15 Août 1975 à 10 heures.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au **Comité du Mémorial de l'Armée d'Afrique**, 36, rue de la Bienfaisance, **PARIS 75008**.

Des cartes de réduction SNCF pour congrès peuvent probablement être demandées à cet organisme.

La participation de la Koumia à cette cérémonie sera réglée par le Colonel RIAUCOU, Président de la Section de Marseille, la Rouvière, Bât. E 3, 13 Bd. du Redon 13009 MARSEILLE, en liaison avec le Colonel SAMUEL, Président de la section de Nice, 12, avenue de Flirey, 06000 NICE. Les participants sont donc priés de prévenir le Colonel RIAUCOU (ou le Colonel SAMUEL).

Il est souhaitable que le fanion des Goums soit présent à cette cérémonie. Si l'un de nos camarades de la région parisienne s'y rend, nous le prions de prendre ce fanion chez M. WINTER, appt. 217, esc. 7 Rue de Périchaux PARIS 75015 et de l'apporter à Saint-Raphael.

Nous comptons que les anciens des Goums et des A.I. du Maroc seront largement représentés par leurs collègues du Sud-Est à cette manifestation du Souvenir à laquelle la Koumia toute entière est de tout cœur associée.

La Médaille des Goums

La Monnaie a réalisé la Médaille des Goums et du Musée de Montsoreau qui a pu être présentée, comme nous l'espérons à l'Assemblée Générale du 31 Mai. Cette réalisation est due à l'initiative du Général SPILLMANN et au talent de Monsieur Raphael PEPIN.

Cette médaille représente, sur une face, des gouiéris à pied et à cheval dans une grande étoile et de part et d'autre d'une Koumia marocaine ; et sur l'autre face, le château de Montsoreau. Tous ceux qui ont pu la voir l'ont trouvée très réussie. Elle constitue à la fois un souvenir et un véritable objet d'art.

Cette médaille est dorée et déjà disponible et les commandes peuvent être faites à l'adresse suivante :

ADMINISTRATION DES MONNAIES ET MEDAILLES
(Service des Médailles) 11, quai de Conti - 75007 P A R I S

Prix de la Médaille : en argent massif : 528 F ; en bronze : 60 F.

Nous verrons à la rentrée d'octobre dans quelles conditions on pourrait constituer un dépôt de cette médaille au Secrétariat de la Koumia et la mettre en vente au Musée des Goums à Montsoreau.

RECHERCHE Laoust Etude sur le parler des Ntifa Paris 1918.
Adresser propositions à FINES, 3, rue des Dardanelles 75017 PARIS.

Il y a trente ans :

la victoire

Le texte qui suit figurait comme préface dans la plaquette publiée en 1965 par « RHIN-ET-DANUBE », à l'occasion du XX^e Anniversaire de la Victoire. (N.D.L.R.)

Si notre but était seulement de revivre avec toute notre piété les grandes heures de la Reconquête, ceux qui les ont vécues ne songeraient qu'à se retrouver entre eux pour se recueillir dans le culte de leurs morts et raviver leurs fiertés. Mais leur dessein est plus large, plus exigeant. S'ils se retournent vers le passé, c'est parce que, de toute leur conviction, ils croient que ce passé conserve une valeur de vie pour l'avenir.

Je sais ne pas trahir leur pensée : tous s'étonnent et, au fond d'eux-mêmes, souffrent de constater que la France et, à plus forte raison l'étranger, connaît si peu, si mal, non pas ce qu'ils ont fait, mais ce qu'a fait l'Armée française, la France réarmée.

Qui, en effet, en France et hors de France, réalise que 200.000 soldats français, évadés de la métropole ou venus des territoires d'outre-mer, poursuivant l'épopée d'Italie et de l'île d'Elbe ou sortant enfin, brûlants d'enthousiasme, de leurs veillées d'armes en Afrique du Nord, ont été jetés sur les fortifications allemandes de Provence avec leurs camarades du 6^e Corps américain ?

Qui sait que les 16.000 premiers de l'avant-garde ont attaqué et enlevé en 12 jours, Toulon d'abord, formidablement défendu, puis Marseille et, en évitant à ces deux ports le sort désastreux des « poches de l'Atlantique », rendu possible le ravitaillement de l'ensemble des armées alliées en Europe ?

Qui se souvient que leur élan a avancé de 90 jours le développement du plan fixé par le haut-commandement allié ?

Qui comprend l'importance de leur chevauchée le long des vallées du Rhône et de la Saône et de leur arrivée, dès le 15 septembre, aux confins de l'Alsace ?

Qui donc se rappelle que, dans la neige et la boue de novembre, ils sont parvenus, les tout premiers de notre camp, sur les bords du Rhin ?

Qui a conscience de ce qu'a représenté la prise en charge par eux de Strasbourg, à peine libéré par la 2^e D.B. et menacé de retomber sans combat, avec toute l'Alsace, au pouvoir de l'ennemi ?

Qui devine de quel poids a pesé leur campagne d'Allemagne et le fait qu'en justifiant la présence de la France à Berlin, elle a, du même coup, rendu à notre pays son rang international parmi les puissances victorieuses ?

Qui serait capable de dire que cette Armée a parcouru 1.500 kms en combattant sans répit, libéré le tiers de la France, conquis en Allemagne 80.000 kms carrés, anéanti deux armées ennemies, fait 300.000 prisonniers, perdu 15.000 morts ?

Qui, enfin, croit que, forte finalement de 400.000 hommes et 12 divisions, grâce à l'amalgame de 140.000 F.F.I., issus de toutes les provinces et de tous les milieux, elle égalait, à la veille du 8 Mai 1945, l'armée de terre britannique engagée en Europe ?

Qu'attendent ces anciens combattants de cet anniversaire ? Qu'on les glorifie et qu'on les fête ? Nullement. Qu'on célèbre leur courage et la valeur de leurs Chefs ? Même pas...

Ce qu'ils veulent, c'est qu'on honore leurs morts d'abord, et surtout, pour ne pas trahir ceux-ci, que le pays apprenne mieux ce qu'a été effectivement la part prise par son Armée dans la Victoire militaire des Alliés et que, découvrant les forces qu'il porte en lui, il en tire une foi plus vive dans son destin.
ET MAINTENANT ?

Dans sa circulaire du 20 Juillet 1974, le Général TOUZET du VIGIER, président de l'Association Rhin-et-Danube qui groupe les anciens de la 1^{re} Armée écrivait :

« Vous connaissez tous la dernière consigne que nous a donnée notre Chef. Je vous la rappelle ».

« Gardez intact en vos mémoires le souvenir de nos luttes, de nos victoires et de nos rangs fraternels »...

« Nous entrons dans des temps difficiles. Nous avons appris que la victoire exigeait des sacrifices et ne s'obtenait que par l'union et l'abnégation, jamais par la recherche de l'intérêt et du profit égoïste... »

« Où que vous soyez, vous retrouverez le « goût de servir » que nous a inculqué notre chef, vous réaliserez le programme d'INFORMATION DANS L'AMITIE, si nécessaire en ce moment difficile ».

La Koumia répond « OUI » à cette exhortation, oui pour « l'information dans l'amitié » plus nécessaire que jamais. Mais nous n'avons qu'une très faible voix...



L'ACTION DES MÉDAILLÉS MILITAIRES POUR NOTRE DÉFENSE NATIONALE

Sous l'impulsion de son Président Général Marc RICHE, la Société Nationale des Médailleurs Militaires a pris l'initiative d'un mouvement qu'elle entend développer pour défendre l'Armée et le principe même de notre Défense Nationale qui sont, de nos jours, attaqués comme on le sait et de tous côtés. Si les traites, conscients ou inconscients, qui font ce travail odieux et absurde parvenaient à leurs fins, ils enlèveraient à la Nation toute capacité de discernement et de résistance, ils la priveraient de défenseurs, ils la mettraient dans l'impossibilité, non seulement de se donner une armée forte et disciplinée, mais même d'avoir une armée ; en sorte que la France serait exposée sans défense à la première agression, à n'importe quelle invasion.

Et ce travail de sape s'intensifie au moment même où il apparaît avec une évidence plus criante que jamais que les agresseurs, envahisseurs ou pirates, capables des pires forfaitures, des pires chantages et de la pire barbarie ne sont pas d'un passé révolu : Il y en a de toutes origines et de toute espèce, des modernes et des primitifs. Et l'impunité, voire la considération respectueuse dont ils jouissent sous les prétextes les plus étonnants : « progrès », « égalité », « fraternité universelle », etc... ne font qu'augmenter leur audace et leur avidité (idéologique ou ancestrale, selon le cas).

Et ils ne sont pas seulement à l'extérieur. Ils sont présents dans la Cité, comme on le sait, comme on le voit. En face de tels dangers et des fléaux redoutables que véhiculeraient ces invasions qui sont à prévenir, une Défense Nationale forte et vigilante est donc bien plus nécessaire et plus légitime que jamais ; et ceux qui en détruisent les fondements mêmes dans l'esprit de nos concitoyens sont des criminels ; ils portent déjà la responsabilité des violences qu'auraient à subir nos enfants si, un jour, par leur faute, il n'y avait plus personne pour les défendre contre la barbarie d'un envahisseur.

Nous devons donc soutenir de toutes nos forces l'action entreprise par les Médailleurs Militaires en faveur de l'Armée. Voici en bref en quoi a consisté cette action.

● COMMUNIQUE DU 24 JANVIER 1975 :

A la suite d'une réunion tenue au siège des Médailleurs Militaires et à laquelle participaient toutes les associations qui avaient pu être touchées, un communiqué commun a été adopté. En voici le texte :

COMMUNIQUE

Profondément émus par les récents incidents survenus au sein de l'Armée, les responsables d'Associations d'Anciens Combattants, de Résistants, de Victimes de Guerre et d'Anciens Militaires d'Active et de Réserve, convaincus que l'indépendance de la France, l'équilibre de l'Europe et la Paix du monde ne peuvent être assurés que par une Armée indiscutée, n'admettent pas que la Défense Nationale puisse être mise en péril.

Ils affirment leur confiance totale dans le dévouement des Officiers, Sous-Officiers et Soldats.

Ils s'adressent aux jeunes du contingent dont le courage est égal à celui des anciens et dont l'immense majorité est consciente de son devoir envers la Nation.

Ils assurent tous les soldats et tous leurs chefs que la Nation est derrière eux pour s'opposer au développement d'une tension particulièrement dangereuse dans l'Armée.

Conscients que l'Armée subit une mutation correspondant à l'évolution de la Société moderne, ils sont résolus à aider les Pouvoirs Publics à réaliser les réformes nécessaires dans l'ordre et la fraternité d'hommes libres décidés à faire leur devoir pour défendre la solidarité nationale et le maintien de la Paix.

XXXX^e Congrès National des Médailleurs Militaires

du 9 Mai et Cérémonies aux Invalides du dimanche 11 Mai

Le Président des Médailleurs Militaires a invité toutes les Associations à être présentes à ce congrès et à cette cérémonie pour les raisons suivantes :

« Dans les circonstances présentes où l'Armée Française fait l'objet d'attaques inadmissibles, où les monuments aux Morts sont souillés, où les Anciens Combattants sont eux aussi attaqués par certaine presse écrite ou parlée, par des spectacles ou films d'un goût à tout le moins discutable, nous entendons administrer la preuve de notre cohésion et de notre ferme volonté de faire respecter les valeurs auxquelles nous croyons et le souvenir de toutes les victimes de guerre ».

La Koumia était donc présente le Dimanche 11 Mai aux Invalides ; à 10 h. à la Prise d'Armes présidée par le Général BIGEARD, Secrétaire d'Etat à la Défense Nationale ; et à 11 h. à la Messe Solennelle célébrée en l'Eglise Saint-Louis des Invalides.

Le 9 Mai, lors du Congrès National des Médailleurs Militaires, leur Président, M. Marc RICHE, s'adressant à M. CHIRAC, Premier Ministre, qui avait tenu à paraître au Congrès, prononça notamment les paroles que nous tenons à reproduire ici, car on ne peut pas mieux dire :

« Croire en « la der des der », avoir accepté pour soi-même des sacrifices surhumains dans l'espoir d'éviter à ses enfants et ses petits-enfants d'avoir à en consentir de semblables et se reposer ensuite béatement sur ses lauriers n'est pas digne de notre passé et c'est courir à la catastrophe.

« L'exemple de 1940 est encore présent dans nos mémoires.

« On dit, et c'est vrai, que le Français sait toujours se retrouver face au péril qu'il sait refaire son unité et faire la démonstration généreuse des qualités de courage et de ténacité de notre race.

« Mais n'est-ce pas jouer avec le feu ?

« La France et ses institutions ont failli sombrer dans le chaos et l'anarchie en mai et juin 1968. Nos libertés, si chèrement acquises, étaient terriblement menacées.

« Grâce à un sursaut national, à l'origine duquel soixante-cinq Associations d'anciens combattants, dont la nôtre, cela va de soi, ont pris une part déterminante ; le danger a été écarté mais il n'a pas pour autant disparu, tant s'en faut, contrairement à ce qu'ont pu penser les dirigeants d'un certain nombre de ces associations en mettant, une fois de plus, « sac à terre ».

« Les chefs de l'insurrection de 1968 ont adopté de nouvelles et dangereuses stratégies pour atteindre leurs objectifs. Ils ne sont pas nombreux, c'est vrai, mais tels des termites, ils pourraient faire des dégâts considérables, en particulier au sein d'une jeunesse inquiète, avec juste raison, de son avenir.

« L'argent ne semble pas leur faire défaut. Et puis, ils bénéficient de moyens de propagande puissants et peu coûteux, grâce à la complicité d'une certaine catégorie de journalistes, de la presse écrite ou audio-visuelle, et d'organiseurs de spectacles à la recherche permanente du sensationnel.

« Des exemples, nous en avons chaque jour, à la télévision, sur une chaîne ou sur l'autre.

« Mais quand quatre-vingts responsables d'associations d'anciens combattants, de victimes de guerre, de résistants, d'anciens militaires d'active, de réserve et retraités, adoptent un communiqué, rigoureusement apolitique, en faveur de l'Armée, mais condamnant énergiquement l'action subversive de certains parmi les appelés, c'est le black-out presque total, ou on ne publie que des textes tronqués.

« Fort peu de choses aussi concernant l'immense majorité de notre Jeunesse, celle qui travaille, qui étudie, qui apporte une contribution de tout premier plan à l'économie nationale, à la technologie, à la science, à la culture, en un mot à la richesse de notre Pays.

« Nous n'avons jamais eu la prétention de nous taire pour des « petits saints » lorsque nous étions jeunes ; nous n'y sommes pas encore parvenus et je n'en ai jamais rencontré sur ma route pourtant déjà longue.

« Mais dans notre jeunesse, nos parents savaient se faire respecter ; nos instituteurs et institutrices nous faisaient, chaque semaine, des cours d'instruction civique et de morale ; nos prêtres nous enseignaient uniquement le catéchisme et suscitaient les vocations ; nous ne disposions d'argent de poche que lorsque nous en connaissions la valeur, c'est-à-dire comme fruit de notre travail personnel ; nous avions la crainte et le respect du gendarme et de la police ; nous étions fiers d'effectuer notre service militaire même si, dès le premier jour, l'objectif numéro 1 était la « quille ».

« Nous étions fiers, aussi, d'être Français ; fiers de notre Pays et de son passé et prêts aussi, hélas, à lui consentir les plus grands sacrifices.

« Certes, ces traditions primordiales n'ont pas totalement disparu et cela nous réconforte quelque peu, mais il nous faut bien reconnaître qu'elles font l'objet d'une dévaluation galopante, par suite de la démission de certains parents, de certains enseignants, de certains prêtres devant les responsabilités qui leur incombent.

« Il doit bien exister, cependant, que diable, un juste milieu entre le martinet que nous avons connu et la moto pétaradante offerte pour le succès au brevet entre la taloche du maître ; combien de fois méritée d'ailleurs, et les défilés de la « maternelle » dans nos rues, contre la réforme HABY, ou les cours « spéciaux » d'éducation sexuelle dans certain lycée de la banlieue est de Paris, entre les « vous irez en permission avec mes bottes », parce que nos cheveux avaient 2 centimètres, au lieu du centimètre réglementaire et les défilés d'appelés à Draguignan ou à Karlsruhe.

« Et croyez-vous que M. le curé d'une paroisse toute proche ; ancien combattant qui mieux est ; a bien servi la Foi et l'intérêt du Pays quand, pour justifier son refus de laisser entrer les drapeaux d'associations patriotiques dans son église, à l'occasion d'une messe qui devait être célébrée le 8 Mai, à la mémoire des anciens combattants morts pour la France, il écrivait ceci, le 25 Mars dernier, dans sa réponse au Président de l'Association concernée :

« Si pour beaucoup de Français, le drapeau rouge est le symbole d'une dictature de gauche, pour à peu près autant, le drapeau tricolore est le symbole de la puissance inébranlable du capitalisme ».

« Comment s'étonner, devant tant d'abandons, que certains dévoyés ne respectent même plus l'emblème national pas plus, d'ailleurs, que nos monuments aux morts ?

« Quel contraste, Monsieur le Premier Ministre, avec ce qu'il vous a été donné de voir, au cours de votre récent voyage en U.R.S.S. et que nous rapporte

un grand hebdomadaire, avec un cliché représentant un jeune pionnier de treize ans, montant la garde, avec un fusil dans les mains, devant la Flamme du Souvenir du Mémorial de la terrible bataille de Stalingrad, cet, « honneur étant, paraît-il, réservé là-bas aux meilleurs élèves des écoles ».

« Nous n'en demandons pas tant, mais nous regrettons vivement que ceux qui incitent à la création de ces soi-disant « Comités de Défense du Contingent » dans un certain nombre d'Unités de notre Armée, ne vous aient pas accompagné dans votre voyage.

« Ils auraient pu, ainsi, se faire une tout autre idée que la leur de la notion de défense nationale.

« Ce qui est grave, en effet, c'est qu'un jour, ces jeunes, désorientés par toutes ces démissions, abandonnés à eux-mêmes et intoxiqués par une propagande destructrice des valeurs essentielles, dont nous connaissons tous les promoteurs, sont appelés à effectuer leur service militaire et, sous le prétexte d'amélioration du sort des appelés, en ont fait défiler plusieurs centaines dans les rues de Draguignan et, plus grave encore, dans les rues de Karlsruhe.

« Mais le véritable objectif à atteindre est tout autre que le sort des appelés.

« Après avoir gangrené une partie de l'enseignement, mené contre la police une campagne de dénigrement afin de la couper, elle aussi, de la Nation, c'est contre l'Armée, dernier rempart pour la défense de notre pays et de nos libertés que les ennemis de la Nation intensifient, depuis plusieurs années, leur politique de désagrégation.

« C'est à cette entreprise de salut public qu'est conviée ce que l'on a coutume d'appeler « la majorité silencieuse »....

Des comités départementaux se sont créés spontanément. Nous entendons les généraliser et créer des comités locaux là où sont stationnés des corps de troupes.

Le but de ces comités, reprendre contact avec les jeunes du contingent, mais aussi avec toute la jeunesse de France.

« Devant l'ampleur sans cesse grandissante de la subversion, il faut passer à une contre offensive énergique et de grande envergure, aussi est-ce l'ensemble du monde combattant avec ses trois millions de membres qui doit se sentir concerné, j'allais dire mobilisé ».

Au nom de tous, le Président de la Koumia a exprimé ses vives félicitations à M. Marc RICHE, Président Général des Médaillés Militaires pour l'action qu'il a entreprise, pour la netteté de sa position et l'indiscutable vérité de ses paroles. Puissent-elles être entendues et son action porter les fruits qu'elle mérite, car c'est vrai qu'il y a grand péril. Il faut que tous les membres de la Koumia qui ont encore un souffle de vie se sentent mobilisés pour cette action et luttent de toutes leurs forces, en chaque occasion, contre les erreurs et les mensonges qui auraient pour effet de priver notre Pays de défenseurs et de le livrer, sans armes ni armures, à n'importe quel ennemi, à n'importe quel envahisseur, à n'importe quelle barbarie.

Le combat n'est pas fini, il n'est jamais fini.. Quand on a fini avec les ennemis extérieurs, il faut recommencer avec ceux de l'intérieur... et ainsi de suite. Mais a-t-on jamais vu chez nous la Trahison aussi impunie, la subversion aussi répandue et admises les plus absurdes capitulations et confusions ?

Toujours est-il que l'ennemi, qui est à côté et qui attend son heure, s'en frotte les mains.

En présence d'une telle situation, l'indifférence n'est pas possible ni permise. Et nous ne devons jamais manquer une occasion d'affirmer et de montrer la **nécessité absolue** d'une défense nationale et d'une Armée. Une invasion barbare

serait la sanction redoutable mais immanquable de la dissolution de notre Armée et de l'absence de tout rempart. Alors, seulement, les indifférents, les pacifistes et les utopistes **comprendront...** Ils comprendront que ce n'est pas la Paix qu'ils ont servie, mais le pire. A nous, à nous tous, de parler plus fort et mieux qu'eux, si nous ne voulons pas que la France et nos enfants connaissent ce malheur.

Comme l'indique très justement le Président Marc RICHE, c'est essentiellement sur la jeunesse que doit porter notre action : non pour l'endoctriner et lui bourrer le crâne comme font ceux qui la trompent pour se l'annexer, mais seulement pour l'INFORMER. Car ce qui caractérise souvent cette jeunesse, c'est **qu'elle ne sait rien de la France**, de l'histoire de son pays, de l'expérience ancestrale qui constitue sa Tradition. Et ce n'est que grâce à cette ignorance que la subversion, sur tous les plans, le spirituel et le moral et le civique, peut séduire les esprits. « **Du passé, faisons table rase** » crie la subversion. Ses maîtres savent, en effet, qu'une génération ignorante et coupée de son passé, de son héritage, présente un vide spirituel ; elle appartient alors au premier venu et si on lui parle de Défense Nationale, elle demande « Pourquoi faire » ? Ne sachant pas en quoi consiste l'héritage qu'elle a à défendre, pour elle il n'y a pas de différence entre la France et n'importe quel peuple de proie affligé d'un héritage barbare sur lequel aucune rédemption n'est jamais passée.

Apprendre la France aux jeunes français, leur montrer les meilleures pages de son histoire au lieu de les falsifier et de les condamner, (comme on fait pour l'histoire de la France en Afrique) ; leur rendre la fierté de leur héritage au lieu de le calomnier, voilà bien ce qui nous incombe à tous aujourd'hui. Leur dire la vérité, leur apprendre la vérité, la vérité de la France, et ils seront des DEFENSEURS, conscients du bien commun qu'ils ont au besoin à défendre.

On a vu que, dans ce bulletin, nous ne manquons jamais une occasion de rétablir ou de rappeler la vérité sur certains chapitres de notre histoire qui nous sont particulièrement chers et qui sont tant calomniés de nos jours. Notre souci rejoint donc bien celui du Président Marc RICHE. Continuons ; nous souvenant du vieux proverbe : « Il ne faut pas confondre les enfants du Bon Dieu et les canards boiteux »...

Pour un français, là est le principe de toute Défense Nationale. Le rappel de cette vérité première paraît plus opportun et plus nécessaire que jamais.

Pour finir, quelques paroles de LYAUTEY, utiles à connaître, et à méditer aujourd'hui....

« Il y a des « gens qui ne respectent que la force » (1)... cela existe « quand il y a du "madisme" en jeu, on n'est jamais au bout. Les fidèles restent ensorcelés » (2).

« Les principes éternels commandent la résistance irréductible aux poussées révolutionnaires et aux utopies (2).

« Ce n'est pas impunément qu'ont été lancées à travers le monde les formules du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et les idées d'émancipation et d'évolution dans le sens révolutionnaire »

Gérôme de GANAY

(1) « Choix de lettres » Armand Colin 1947

(2) « Les plus belles lettres de Lyautey » Calmann Lévy 1962

Pour que

Survive la Koumia

La liste de nos disparus s'allonge et nos rangs s'éclaircissent. Hier, c'était, après tant d'autres, le Colonel GUERIN, maintenant, c'est votre Vice-Président d'Honneur, le Commandant Georges CROCHARD. Il était venu nous faire ses adieux au Château de Montsoreau.

On peut entrevoir dans un avenir proche, la fin de la Koumia. Certains s'y résignent-ils ?

Le musée de nos gloires changera de mains et la poussière des ans ne risque-t-elle pas de tout recouvrir ?

Cela sera inéluctable si nos enfants et nos petits-enfants ne viennent pas entretenir la flamme !

Parmi nous, il y a encore des familles qui cultivent les traditions, nous les appelons au secours.

Les combattants de la guerre de l'Indépendance Américaine sont évoqués depuis deux siècles par une association qui groupe leurs descendants : Le CINCINNATI.

Si les souvenirs de LA FAYETTE, ROCHAMBEAU, de GRASSE, SUFFREN et de bien d'autres sont encore vivants, pourquoi la gloire des LYAUTEY, POEY-MIRAU, BOICHUT, d'AMADE, de LOUSTAL, TRINQUET, d'HAUTEVILLE, du BIEST, PARLANGE, FLYE STE-MARIE, BOURNAZEL et de leurs nombreux compagnons serait-elle ensevelie dans leurs tombeaux ?

Leurs noms doivent survivre, leur œuvre doit être évoquée comme un exemple de ce que peuvent faire les fils de France.

Que tous ceux qui ont des enfants répondent à notre appel, qu'ils les intéressent à la Koumia. Il faut que l'an prochain, à Pau, on compte un groupe de jeunes amis de la Koumia, qu'on les convie à participer à nos réunions, au besoin à en transformer l'ordonnance pour les mettre au goût de leur génération. Alors la Koumia survivra aux baroudeurs de la plaine et des monts.

Et ce sera aussi une façon de lutter contre cet esprit de démission générale cet oubli de toutes les valeurs de notre civilisation afin de ne pas accepter, de ne pas subir la décadence.

Que les indifférents fassent place (il n'y en a pas parmi nous) à une jeunesse vivante, qui ne veut pas la disparition d'une France vouée au sort de la Grèce des erudits de bibliothèque.

Nous appelons au rassemblement tous ceux qui espèrent et qui croient que la France n'a pas terminé sa tâche parmi les peuples contemporains.

Le patrimoine de nos gloires marocaines figurerait en bonne place dans une Europe future, car cela est une partie intégrante de notre civilisation.

Colonel PICARDAT

Carnet des Goums

NAISSANCES :

Le Lieutenant-Colonel et Madame Pierre SALANIE ont la joie de faire part de la naissance de leur troisième petit-enfant, CECILE, au foyer de leur fils Jean-Pierre, le 26 Février 1975.

Bernard et Geneviève VAUTREY ont la joie de vous faire part de la naissance de leur fils EYMERIC, né le 5 Avril 1975, à Paris.
EYMERIC est le petit-fils du Général E.R. et de Madame VAUTREY, et du Colonel E.R. et de Madame Jean PARENT, et l'arrière petit-fils du Commandant DEAL.

Le Commandant et Madame NEIGEL nous font part de la naissance de leur petit-fils BRUNO, le 22 Mars 1975 au foyer de leur fille Elisabeth SIBADE.

MARIAGES :

Le Colonel ABADIE nous a fait part du mariage de son petit-fils Philippe AZIERE avec Mademoiselle Danièle POITTEVIN, le 24 Mai 1975.

Le Colonel Pierre DUPAS nous a fait part :
du mariage de son fils NOEL avec Mademoiselle Agnès RIJNERS, célébré le 15 novembre 1974 à Soest (Hollande).
du mariage de son fils Frédéric avec Mademoiselle Françoise PASSIER, célébré le 30 Mai 1975 à Angers.

Le Lieutenant-Colonel (E.R.) Patrice de CROUTTE de SAINT MARTIN nous a fait part du mariage de sa fille Mademoiselle Sylvie de CROUTTE de SAINT MARTIN avec le Comte Gilles PERRET du CRAY, célébré le 5 Juillet 1975.

Et de sa fille Mademoiselle Béatrice de CROUTTE de SAINT MARTIN, avec Monsieur Eric DUPUY de la GRAND'RIVE, célébré le 26 Juillet.

Notre camarade LECLERCQ fait part du mariage de son fils Alain, officier marinier à Toulon, le 5 Avril, avec Mademoiselle DAURELLE, Inspecteur de police.

Il fait part également de la naissance dans le ménage de sa fille Michèle d'une petite fille DELPHINE le 12 Mai dernier.

Le Chef d'Escadrons CHOLLET fait part du mariage de son fils, le Lieutenant Gilles CHOLLET avec Mademoiselle Noyale LE BAYON, le 26 Juillet.

Monsieur Henry MULLER et Madame, née Micheline DECORPS sont heureux de vous faire part de leur mariage, le 21 Juin 1975.

N.-B. - On trouvera dans le compte rendu de la Section du Sud-Ouest des nouvelles qui complètent ce « Carnet des Goums ».

DECES :

Nous avons appris le décès accidentel de notre camarade, le Commandant Pierre DURAND, le 5 Juin. Ancien Officier des A.I. et de la Légion, il était resté longtemps en service dans la région de Taounate.

Il était, à sa retraite entré aux Fonderies de Fenouillet (68220), son village natal, il est mort dans un accident de la route sur la R.N. 117. Il conduisait son véhicule et y était seul.

A ses obsèques, la Koumia était représentée par les Colonels MIRABEAU, STEMLER et ADAM, et M. PERNOT, ancien Contrôleur Civil.

L'Adjudant-Chef CRIBEILLET, très brillant ancien du C.G.M. sous les ordres du Lieutenant-Colonel SORE, est décédé après deux mois d'une cruelle maladie le 21 Janvier dernier. Madame CRIBEILLET, très touchée par cette perte douloureuse, ne nous en a informés que tardivement, s'excusant auprès des camarades et amis de son mari.

Que les veuves et familles de nos camarades trouvent ici les condoléances attristées de la Koumia.

Bibliographie

PIERRE ORDIONI : LE SECRET DE DARLAN 1940-1942

Le Colonel de Cavalerie de Réserve Pierre ORDIONI, Commandeur de la Légion d'Honneur au titre militaire ; il fut un goumier ; écrivain et ministre plénipotentiaire, s'est attaché à percer ce qu'il reste convenu d'appeler « l'énigme DARLAN ».

Pour ce faire, l'auteur a travaillé sur les pièces conservées dans les archives américaines, consulté tous les télégrammes secrets échangés, à l'époque, entre les personnalités civiles et militaires, et les documents conservés par les généraux et officiers français ayant joué un rôle dans les négociations secrètes menées par l'Amiral, et recueilli leurs témoignages.

Ces archives américaines et ces témoignages d'officiers français, largement reproduits en fin de volume, semblent lever un coin du voile sur ces étonnantes négociations et expliquer leur échec. Ce drame secret s'est développé du 8 Novembre au 24 Décembre 1942, date à laquelle le Haut Commissaire reconnu par les Alliés comme détenteur du pouvoir légitime dans l'Empire français, sera abattu.

Qui avait intérêt à supprimer l'Amiral DARLAN ?

Un livre étonnant, qui intéressera en premier lieu, tous ceux qui auront servi ou vécu en Afrique du Nord.

Cdt G. CROCHARD

● **La longue route de la 1^{re} Armée Française pour la reconquête de l'Alsace (1944-1945)**

Par André CHAMSON de l'Académie Française, chez Plon.

Un livre qui intéressera tous ceux qui ont suivi le Général de LATTRE, de la Provence en passant par les Vosges, l'Alsace, franchirent le Rhin et repoussèrent l'envahisseur au-delà du Rhin.

● **L'Académie Française a décerné le Grand Prix Gobert d'Histoire à notre camarade Bernard SIMIOT pour son livre « SUEZ, CINQUANTE SIECLES D'HISTOIRES ».**

Nous adressons à notre ami nos plus chaudes félicitations pour cette récompense hautement méritée.

● **DON Pour la Bibliothèque du Musée des Goums**

Notre camarade, le Capitaine Louis EUZIERE, habitant Bar-sur-Loup (Alpes Maritimes) nous envoie une plaquette relatant les états de services et les commentaires, par le Colonel Roger MALCOR, du Colonel Georges de HEINE. Officier de Cavalerie.

Le Colonel de HEINE avait un temps servi au Maroc où il s'était acquis la réputation d'un baroudeur.

Nouvelles des uns et des autres

— Le Sous-Lieutenant Jean-Bruno VAUTREY à sa sortie de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr (1972-1974) a choisi de servir dans les Troupes de Marine.

— Le Colonel Jacques MONTJEAN et Madame ont la joie de vous faire part de l'ordination de leur beau-fils et fils Michel MONTJEAN, le samedi 21 Juin à St.-Raphael par Mgr Gilles BARTHES, évêque de Fréjus-Toulon.

— Le Lieutenant-Colonel BRIAN a été promu Colonel à compter du 1^{er} Avril 1975. Il a demandé à faire valoir ses droits à la retraite et s'est retiré à l'adresse ci-après :

Colonel Guy BRIAN, 6, Promenade Cervantès 30000 NIMES

Pèlerinage à Rome :

— Le Général de SAINT-BON et le Général TURNIER, de passage à Rome, pour l'Année Sainte, se sont rendus, le 2 Mai 1975, au cimetière militaire français qui domine la ville et se sont inclinés, au nom de la Koumia, sur les tombes de nombreux Officiers, Sous-Officiers et Goumiers des 1^{er}, 3^e et 4^e G.T.M. qui y sont enterrés.

Ils ont eu une pensée particulière pour le Lt.-Colonel d'ALES, les Capitaines PAUL, HUDELIST, FRANCOIS, le Lieutenant COUTURIER, l'Aspirant LEGAY, l'Adjudant-Chef DUCASSE, le Sergent-Major LENIEL, le Sergent-Chef POURIET, le Sergent KISSY et les Radios BULETTE et PINSARD, du 17^e Tabor qui reposent, côte à côte, au centre du cimetière.

Comment ne pas évoquer, devant ces tombes, la vive émotion ressentie dans les goums quand on apprit dans la nuit du 4 au 5 Juin 1944, que la villa de CARPINETO où était installé le P.C. du 17^e Tabor venait d'être pulvérisée par une bombe qui avait éclaté 3 jours après le départ des allemands et qui nous avait brutalement enlevé des camarades particulièrement chers.

— Le Colonel GUILLOT, rentré du Brésil, a quitté le service actif au début de l'année et a été promu Général de brigade le 1^{er} Février 1975.

Il est passé par le Maroc où il a revu les lieux où il avait servi aux A.I. : Ouezzam, Boulmane, du Dades, Tazenakt, Imin'Tanout.

Les anciens qui l'avaient connu lui ont fait l'accueil le plus émouvant et il a tenu à nous donner ce témoignage. Il est « recasé » maintenant dans un organisme immobilier.

Son adresse est : 8, Allée du Grand Tulipier 92410 VILLE D'AVRAY (Hauts de Seine).

— Le Colonel Jean MARCHAL a été promu Général de Brigade.

Son adresse : « Touarga » Avenue de Pibonson - 06250 MOUGINS (Alpes-Maritimes).

Lois et Décrets

SECRETARIAT D'ETAT
AUX ANCIENS COMBATTANTS

Février 1975

CARTE DU COMBATTANT - AFRIQUE DU NORD

Note d'Information N° 44

Carte du Combattant pour les Anciens d'Afrique du Nord :

Les textes d'application ont été publiés au Journal Officiel du 13 Février 1975

La loi du 9 décembre 1974, adoptée à l'unanimité par le Parlement, a eu pour objet essentiel de déterminer les principes selon lesquels vocation à la qualité de combattant peut être reconnue aux personnes ayant participé aux opérations effectuées en Afrique du Nord entre le 1^{er} janvier 1952 et le 2 juillet 1962.

M. André BORD avait promis qu'il soumettrait rapidement au Conseil d'Etat puis au Gouvernement l'ensemble des textes réglementaires nécessaires à la mise en œuvre de cette loi. Les dispositions en avaient été arrêtées au terme d'une longue et minutieuse concertation avec les représentants des trois générations du feu ainsi qu'avec ceux des administrations concernées.

C'est ainsi que le Journal Officiel du 13 février 1975 vient de publier cinq textes importants qui vont permettre, notamment, de délivrer les premières cartes au titre de la loi du 9 décembre 1974.

- Décret N° 75-87 du 11 février 1975, modifiant le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre pour l'application de la loi N° 74-1044 du 9 décembre 1974 donnant vocation à la qualité de combattant aux personnes ayant participé aux opérations effectuées en Afrique du Nord entre le 1^{er} janvier 1952 et le 2 juillet 1962.

*Une large concertation avec le monde combattant réalise l'accord sur :
égalité de traitement entre les générations du feu...*

Ce texte complète, pour ce qui concerne les opérations effectuées en Afrique du Nord, les dispositions de l'Article R. 224 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre fixant les règles selon lesquelles la carte du combattant peut être attribuée aux militaires ayant participé aux précédents conflits.

L'idée maîtresse contenue dans ce décret est que, s'agissant de l'attribution de la même carte que celle délivrée aux combattants des deux guerres mondiales, il fallait respecter les principes qui ont toujours été retenus sous réserve cependant des adaptations rendues nécessaires par le caractère spécifique des opérations d'Afrique du Nord.

Mêmes critères de base pour l'attribution de la carte...

Rappelons que les critères de base traditionnels sont la notion de combat et de présence pendant au moins trois mois dans une unité réputée combattante.

Une large concertation entreprise avec les représentants des diverses générations du feu a permis de recueillir une quasi unanimité sur les adaptations qu'il convenait d'apporter à la réglementation en vigueur, en ce qui concerne particulièrement la définition de l'unité combattante.

mais adaptation pour tenir compte du caractère spécifique des opérations.

Alors que dans les conflits antérieurs une unité était reconnue combattante pendant la durée de son séjour dans une zone de combat, l'impossibilité de fixer de telles zones en Afrique du Nord a conduit à substituer à cette notion celle d'un minimum « d'intensité opérationnelle » qui est fixée à trois actions distinctes de combat ou de feu pendant un mois.

L'unité est combattante pour un mois si elle est impliquée dans trois actions de combat ou de feu.

De ce fait, toute unité est reconnue combattante pour une durée d'un mois lorsque son journal de marche fait état de ce minimum d'actions pendant cette période. Pour l'Armée de Terre, l'unité formant corps, qui seule tenait réglementairement un journal de marche, sera, par exemple, le régiment pour l'arme blindée et cavalerie, le bataillon pour l'infanterie et le groupe pour l'artillerie. Les formations ne tenant pas de journal de marche suivront le sort des unités avec lesquelles elles opéraient.

Le droit commun pour avoir droit à la carte : trois mois d'unité combattante...

Le candidat à la carte du combattant devra justifier de son appartenance pendant trois mois consécutifs ou non à une unité figurant sur les listes d'unité combattantes qui seront établies selon ces critères par le ministère de la Défense, à moins qu'il ne puisse invoquer l'une des trois dispenses suivantes limitativement prévues :

- a - une blessure assimilée à une blessure de guerre,
- b - la détention par l'adversaire,
- c - l'évacuation pour blessure reçue ou maladie contractée alors qu'il appartenait à une unité combattante.

Une dérogation à cette règle : participation du candidat à six actions de combat.

Par dérogation à ces règles, le candidat ne remplissant pas les conditions requises pourra cependant obtenir la carte s'il a participé à six actions de combat, qu'il soit militaire ou civil. Une commission d'experts dont la composition est fixée par l'arrêté interministériel du 11 février (cf infra), déterminera les modalités d'application de cette mesure exceptionnelle et notamment les équivalences à l'action de combat qui pourront être accordées. Ces demandes de carte seront obligatoirement soumises à l'examen de la commission nationale de la carte du combattant.

Les imprimés nécessaires à la demande de carte se trouvent au service départemental de l'O.N.A.C.

Les imprimés nécessaires au dépôt des demandes de carte pourront être retirés à partir du 1^{er} mars au service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du domicile de l'intéressé, auxquels des instructions très précises sont adressées afin que soient examinés en priorité les dossiers « francs » c'est-à-dire ceux des candidats dont les blessures ont été homologuées par l'autorité militaire ou qui ont été détenus par l'adversaire.

L'examen des autres demandes interviendra au fur et à mesure de la publication par le ministère de la Défense des listes des unités combattantes.

Le dépouillement des archives des unités permettant d'établir les listes d'unités combattantes représentent un travail très considérable.

Si l'on sait que le seul service historique de l'armée de terre devra, dans ce but, dépouiller près de 25.000 journaux de marche établis par les diverses unités ayant participé aux opérations d'Afrique du Nord,

on comprendra que ce travail très considérable sera forcément long. Le ministère de la Défense publiera périodiquement des listes au fur et à mesure de leur établissement, comme cela a d'ailleurs eu lieu pour les précédents conflits.

- **Décret N° 75-88 du 11 février 1975 modifiant les articles R. 227 bis et R. 230-1 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre relatifs à la composition des commissions nationales et départementales de la carte du combattant.**

Les anciens d'Afrique du Nord représentés dans les commissions de la carte.

Ce texte a pour but de modifier la composition de la commission nationale et des commissions départementales de la carte du combattant afin de permettre aux Anciens d'Afrique du Nord d'y être représentés.

Il est à noter que la loi du 9 décembre 1974 confie à la commission nationale un rôle particulièrement important dans l'attribution de ce titre aux anciens d'Afrique du Nord puisqu'elle lui réserve l'examen de toutes les candidatures présentées par ceux d'entre eux qui, ne remplissant pas les conditions réglementaires habituelles, peuvent justifier de six actions de combat ou d'actions équivalentes.

*
**

- **Décret N° 75-89 du 11 février 1975 fixant les modalités d'application de l'article L. 401 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre**

Les Français musulmans anciens supplétifs ont accès aux emplois réservés.

Ce texte fixe les modalités selon lesquelles l'accès aux emplois réservés (administrations de l'Etat et des départements, entreprises nationalisées...) est ouvert aux anciens membres des forces supplétives françaises (1) ayant participé aux opérations d'Afrique du Nord, qui sont assimilés à cet égard à d'anciens militaires.

Hormis l'obligation de posséder la nationalité française, ils sont dispensés des conditions habituelles telles que celles d'âge (moins de quarante ans), de durée de services (quatre ans au moins) et même, s'agissant de la plupart des emplois de 5^e catégorie (manutentionnaires agents de service...) de savoir lire, écrire et compter.

Il faut noter que la loi du 9 décembre 1974 leur donne également vocation à la carte du combattant et au titre de reconnaissance de la Nation, ce qui leur permettra de bénéficier des diverses prestations de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (prêts, secours, centres de formation professionnelles etc.). Elle les assimile également à des militaires en ce qui concerne leurs pensions d'invalidité alors qu'ils n'étaient considérés jusqu'alors que comme des victimes civiles.

Ces diverses dispositions s'inscrivent dans un ensemble de mesures prises par le Gouvernement afin de faciliter l'insertion dans notre pays de ces anciens supplétifs qui l'ont servi loyalement dans des conditions difficiles.

*
**

- **Un arrêté interministériel du 11 février fixe la composition de la commission d'experts chargée par la loi du 9 décembre 1974, de déterminer les modalités selon lesquelles la carte du combattant pourra être délivrée à des candidats ne remplissant pas les conditions rappelées plus haut (décret N° 75-87) mais ayant participé à six actions de combat au moins.**

Participation majoritaire des représentants des intéressés au sein de la commission d'experts.

Elle a une mission très importante à remplir, puisqu'elle est appelée à définir les équivalences à l'action de combat et à fixer à cet égard

les règles que devra appliquer la commission nationale de la carte. M. André BORD avait promis qu'il donnerait aux représentants des trois générations du feu la possibilité de fixer ces règles. C'est ainsi que sur vingt et un membres composant la commission ils seront quatorze, soit les deux tiers.

(1) la liste des catégories de formations constituant ces forces est publiée au même Journal Officiel du 13 février 1975.

**SECRETARIAT D'ETAT
AUX ANCIENS COMBATTANTS
CABINET**

**RAPPORT CONSTANT
Février 1975**

Note d'Information N° 45

Evolution des pensions en 1975

La signature d'un accord salarial dans la fonction publique en début d'année 1975 permet de déterminer l'augmentation minimale dont bénéficieront les anciens combattants et vicilmes de la guerre en application du rapport constant qui lie leurs pensions aux traitements de la fonction publique.

● En 1975, une augmentation générale se répartira au minimum de la façon suivante :

+ 1,25%	au 1 ^{er} janvier
+ 2,25%	au 1 ^{er} avril
+ 1,75%	au 1 ^{er} juillet
+ 1,75%	au 1 ^{er} octobre
+ 1 %	au 31 décembre

Ces chiffres sont valables dans l'hypothèse d'une hausse des prix de 8%. Ils seront, bien entendu, réajustés au début de chaque trimestre si la hausse était plus forte.

● De plus, les pensionnés bénéficieront, comme tous les fonctionnaires, d'une attribution de 5 points d'indice, ce qui fera passer l'indice de référence de 184 à 189 au 1^{er} juillet 1975.

● Enfin, les pensionnés bénéficieront seuls des effets de l'incorporation dans le traitement de 2 points de l'indemnité de résidence, opération qui ne profite pas au fonctionnaire en activité, puisqu'elle est sans effet sur le traitement perçu.

Le tableau ci-dessous permet à un ancien combattant ou ancien prisonnier de guerre de voir à partir de quel âge il peut bénéficier de cette retraite anticipée compte tenu de la durée de ses services de guerre ou de la durée de sa captivité.

Durée de service ou de captivité requise	de 6 mois à 17 mois	de 18 mois à 29 mois	de 30 mois à 41 mois	de 42 mois à 53 mois	54 mois et plus
Durée maximum d'anticipation ava. l'âge de 65 ans	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
Demandes recevables en 1974	personnes nées en 1910	personnes nées en 1910 ou 1911	personnes nées en 1910 ou 1911	personnes nées en 1910 ou 1911	personnes nées en 1910 ou 1911
Demandes recevables en 1975	personnes nées en 1911	personnes nées en 1912	personnes nées en 1912 ou 1913	personnes nées en 1912 ou 1913 ou 1914	personnes nées en 1912 ou 1913 ou 1914 ou 1915
Demandes recevables en 1976 etc...	personnes nées en 1912	personnes nées en 1913	personnes nées en 1914	personnes nées en 1915	personnes nées en 1916

AVIS IMPORTANT

CREATION D'EMPLOIS INTERESSANT LES ANCIENS A.I. ET DES GOUMS

Des « Bureaux d'assistance technique » doivent être créés prochainement en France à l'intention des Nord-Africains dans les centres suivants : TOULOUSE, NICE, MARSEILLE, SAINT-ETIENNE, LYON, LILLE, MULHOUSE.

Pour diriger ces nouveaux organismes créés dans l'intérêt de ces immigrés et en vue de remédier à leur manque de formation technique, on recherche des cadres compétents, notamment parmi les anciens des A.I. et des Goums.

Les candidats sont invités à se faire connaître à la Koumia en donnant un résumé de leurs états de services, et de plus amples renseignements leur seront donnés.

COTISATIONS

Par décision du Conseil d'Administration, le montant de l'abonnement au bulletin inclus dans la cotisation a été porté de 15 à 20 F.

En conséquence le montant annuel des cotisations comprenant le service du bulletin sera à partir de 1974 :

Membres adhérents (dont 5 F pour la cotisation) 25 F

Membres à vie et Amis des Goums 20 F

Paiement par C.C.P. : PARIS 8813-50 ou par chèque bancaire.

Les bulletins adressés aux adhérents qui ne sont pas à jour de leurs cotisations portent sur leur bande d'envoi la mention suivante :

Vous n'avez pas encore réglé votre cotisation de l'année en cours

Nous demandons instamment à tous les retardataires de se mettre en règle sans délai avec le trésorier.

D'autre part, par souci d'économie le service du bulletin sera supprimé à tous les adhérents, membres à vie et Amis des Goums qui seront en retard de deux ans de cotisations.

En cas de réinscription, il ne leur sera généralement pas possible de recevoir les bulletins manquant à leur collection.

BULLETINS POUR LES VEUVES

Depuis la création de la Koumia, l'usage s'est établi d'adresser gracieusement le bulletin aux veuves de nos camarades.

Le nombre de celles-ci allant, hélas, en s'accroissant, le service de ces bulletins augmente de façon sensible les charges financières de l'association. Aussi, demandons-nous aux veuves, chaque fois que cela leur sera possible, de verser à la Koumia leur contribution même partielle au service du bulletin (la contribution totale au bulletin pour 1974 a été fixée à 20 F).

le groupe
**RHIN ET MOSELLE - ASSURANCES
FRANÇAISES**

le plus "koumia" des groupes de
compagnies d'assurances

Maurice DUBARRY

Sous-Directeur

78, Route de Paris
69260 LYON-CHARBONNIERES

André FEAUGAS

Inspecteur Général

Château "LE MEJEAN"
PESSAC-SUR-DORDOGNE
33890 GENSAC

Pierre SALANIE

Agent Général

Le Haut de la Côte
46220 PRAYSSAC

Henry ALBY

Inspecteur Principal

128/D 3 Résidence Beaulieu
84, Avenue de Muret
31300 TOULOUSE

Renaud ESPEISSE

Secrétaire Général

1, Rue des Arquebusiers
67000 STRASBOURG

Michel LEONET

Président Directeur Général
Rhin et Moselle - Assurances Françaises

1, Rue des Arquebusiers
67000 STRASBOURG

78, Route de Paris
69260 LYON-CHARBONNIERES

50, rue Taitbout
75009 PARIS

Adresses des
ANCIENS des GOUMS et des AMIS des GOUMS
chez lesquels vous trouverez toujours le MEILLEUR ACCUEIL

UNION - SÉCURITÉ

13, RUE SAINTE-CROIX DE LA BRETONNERIE - PARIS - 4°
 Téléphone : 887-2186 + 3022 M. LESAING - Directeur

CHAUSSURES - BOTTES - VÊTEMENTS - LUNETTES - CEINTURES - CASQUES
 GANTS DE PROTECTION - CIVIÈRES - BOITES A PANSEMENTS...

FOURNISSEUR DES GRANDES INDUSTRIES

P. et J. OXENAAR
PHOTOGRAVEURS

73, Bd de Clichy - PARIS 9°

RESTAURANT
« LES TROIS CANARDS »

2, RUE DELILLE - 06 NICE

ESPAGNET - PROPRIÉTAIRE

Si vous êtes de passage à GRENOBLE...

L'HOTEL RESTAURANT

"Les Oiseaux" ★★A

22 Chambres - Entièrement neuf

à **CLAIX** 8 km au Sud de Grenoble - RN 75 (Nice)

Réservation : Tél. (76) 98-07-74

recevra avec plaisir tous les anciens
 Goumiers et leurs familles.

Remise spéciale

Calme total, Verdure, Panorama des Alpes, Parc,
 Parking privé, Garage, Piscine.

Un Hôtel où l'on dort bien...

Un Restaurant de bonne cuisine (tenu par Mme VAGNOT)

DORURE SUR BOIS - DÉCORATION

Églises - Bâtiments - Meubles
 Boiseries - Restauration de Pièces
 Anciennes - Polychromies - Laques
 Patines

J. E. ROZES et R. BOURDIEU

25, Rue du Maquis de Sombrun
 65 - TARBES - Tél.: 93-10-04

Vins d'Anjou

Blanc de Blancs
 Rosé de Cabernet
 Rouge de Cabernet
 (Appellation
 "Anjou" contrôlée)

M. Eric VERNHES, Propriétaire

Château de La Coste - 79 - SAINT-MARTIN DE SANZAY

Directement du producteur au consommateur

Éditions A. V.

Directeur André MARDINI

Insignes Militaires, de Sociétés et Industriels
 Breloques - Médailles - Coupes

172, Rue du Temple - PARIS 3°

PHILIPPE POULIN

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE

Diplômé d'état

Agréé de la Sécurité Sociale

160, Grande Rue - 92 / SÈVRES

(S.-&-O.)

Tél. 626-19-49

*Passez vos prochaines vacances
 dans le site merveilleux des ALPES
 (300 jours de soleil par an)*

chez Jean LOISEAU

Remise de 10 % aux membres de la Koumia

camping - caravanning
"L'AMANDIER"

GIGORS 04250 LA MOTTE DU CAIRE

Amateurs de bons Vins...

● Adressez-vous au **Commandant LAVOIGNAT**
84230 CHATEAUNEUF-DU-PAPE

Vins issus directement de la propriété

PRIX KOUMIA